



Enlèvements d'enfants

La gestion informatique d'alertes bientôt opérationnelle

Le système de gestion informatique d'alertes, mis en place par le ministère de la Justice récemment, dans le but de contrer le phénomène d'enlèvements d'enfants, sera bientôt opérationnel.

Page 2

Selon l'historienne française Sylvie Thénault

«Il est temps de dépolitiser la mémoire de la guerre d'Algérie»

Page 24

Il a rendu un hommage appuyé à l'Armée

Ouyahia appelle les terroristes à «revenir à la raison»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a réitéré son appel aux terroristes encore activant dans les maquis pour se rendre et bénéficier des dispositions de la Charte pour la paix et la Réconciliation nationale que le gouvernement applique toujours «dans l'esprit et la lettre».

Page 3



Gaid Salah à Oran

L'ANP est capable de relever les défis

Page 2



Gaz, carburant, électricité

La transition énergétique en débat

Responsables locaux ont commencé à parler de «gaz rural» au lieu de gaz de ville - ainsi que l'important volume de consommation de gaz par les stations monobloc de dessalement de l'eau de mer, ont contribué, à partir de 2013, à la réduction du volume exportable vers les pays d'Europe, traditionnels clients de l'Algérie, en complément du gaz que ces pays importent de Russie. Ce n'est qu'au cours de l'été dernier qu'une certaine tendance au rattrapage a été enregistrée en direction de l'Italie pour atteindre 231,9 mètres millions de cubes de volume exporté. Ainsi, les engagements de l'Algérie, pour honorer ses contrats à l'horizon 2019 et pour, aussi, aller au-delà, l'amènent à des investissements nouveaux dans le domaine de l'exploration, avec un montant, projeté à l'horizon de 2020, de 73 milliards de dollars.

Rien que pour l'année 2018, la production de gaz devrait être portée à 143, 9 milliards de mètres cubes (165 mds en 2020), soit un rehaussement de 90 mds de m3 par an, dont 50 mds sont exportés vers l'Europe.

La vraie tension est surtout visible dans la consommation de l'électricité, aussi bien à l'échelle domestique, qu'à l'échelle industrielle. Signe des temps, le groupe Sonelgaz tire la sonnette d'alarme au sujet de ses équilibres financiers. En effet, cette société publique est tout simplement menacée de faillite, selon les déclarations de son P-DG, Mohamed Arkab, tenues ces derniers jours à la télévision. Selon lui, les créances que détient Sonelgaz sur des particuliers et des établissements publics «sont devenues Insupportables».

Page 4

Domaine de l'agriculture

600 000 postes d'emploi inoccupés

Quelque 600 000 postes d'emploi se rapportant à l'agriculture sont encore inoccupés sur le territoire national faute de postulants, a affirmé, dimanche à Sidi Lakhdar (Aïn Defla), le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, appelant les jeunes à opter pour ce créneau d'activité porteur.

Page 6



Par Saâd Taferka

Pays exportateur d'énergie fossile, l'Algérie n'est pas épargnée par une certaine «tension» sur la consommation énergétique interne.

L'intensification des programmes de raccordement au gaz naturel de centaines de villes et villages au cours des 15 dernières années - au point où certains res-



Enlèvements d'enfants

La gestion informatique d'alertes bientôt opérationnelle

Le système de gestion informatique d'alertes, mis en place par le ministère de la Justice récemment, dans le but de contrer le phénomène d'enlèvements d'enfants, sera bientôt opérationnel.



Par Karima Nacer

Le phénomène de kidnapping d'enfants a pris une ampleur effrayante, ces dernières années. Des dizaines d'enfants ont été victimes de rapt suivis parfois d'assassinats. Devant l'urgence de la situation, le gouvernement s'est engagé à mettre les moyens pour endiguer ce phénomène, en se donnant les moyens de lutte. A cet effet, le département de la justice a mis en place récemment un système de gestion informatique d'alertes contre les kidnappings.

La mise en place de ce système informatique a été impulsée, il y a quelques mois, par le gouvernement, dans le souci de combattre le phénomène des rapt d'enfants, à la suite de la

multiplication des cas enregistrés au niveau national. Contrairement à ce qui se faisait jusque-là, ce système permettra une gestion plus rapide et plus sécurisée des affaires d'enlèvement d'enfants, dans la mesure où le procureur jugera d'abord de l'intérêt et de l'efficacité ou non de rendre public chaque cas et ce, dans le souci de préserver la vie de l'otage, a explicité hier, le sous-directeur des Systèmes informatiques au ministère de la Justice, Athmane Ould Ali. Dorénavant, ce ne sera plus le journaliste qui diffusera l'information avec le risque de mettre la vie de l'enfant enlevé en danger, comme cela s'est déjà fait par le passé alors que des enfants peuvent être tués dès que les parents s'empressent de divulguer l'affaire en saisissant les médias.

Ce système de gestion informatique sera bientôt opérationnel au profit de tous les procureurs de la République. A cet effet, une application sera mise à la disposition des procureurs de la République de sorte à ce que, dès qu'un cas d'enlèvement d'enfant est signalé, ils (les procureurs) sont saisis par les proches de la victime. Les procureurs communiqueront, à leur tour, l'information au niveau central (ministère) pour être ensuite largement divulguée à travers les médias. Ladite application est déjà prête, elle sera fonctionnelle une fois réglés quelques détails techniques, a précisé le même responsable en marge du séminaire sur l'e-Justice, coorganisé par le ministère de la Justice et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie,

Se félicitant de l'impact positif de la généralisation progressive de la e-Justice, le même responsable a mis en avant, dans son intervention, les avancées importantes réalisées par le département de la Justice pour asseoir une gestion informatisée de celui-ci, citant notamment l'élargissement du réseau informatique sectoriel. «Il en est de même pour l'introduction de la nouvelle technique de signature et de légalisation ainsi que du système de gestion des documents judiciaires (Sgdj)», a-t-il poursuivi. Parmi les objectifs fondamentaux de cette réforme, a-t-il détaillé, la facilitation de l'accès à la justice, la célérité et l'efficacité dans le traitement des affaires ainsi que l'amélioration de la prestation du service public de la justice.

K.N.

Pour exiger la libération de la gynécologue et sages-femmes arrêtées

Marche des médecins à l'hôpital Mustapha-Bacha

Par Rachid Chihab

Des centaines de personnes ont pris part hier, à la marche organisée à l'intérieur de l'hôpital Mustapha-Bacha par le personnel médical pour dénoncer ce qu'ils appellent la campagne de dénigrement qui se mène contre tout le corps médical et demander la libération immédiate et inconditionnelle de la gynécologue et les sages-femmes emprisonnées dans le cadre de l'enquête déclenchée par les pouvoirs publics suite au décès d'une femme enceinte et son bébé dans la région de Aïn Ouassara dans la wilaya de Djelfa. Les marcheurs, dans leur majorité des femmes, ont scandé des slogans appelant, aussi bien les pouvoirs publics, que les médias à cesser immédiatement les campagnes de dénigrement contre le personnel médical, une campagne qui s'est accentuée depuis le drame de Aïn Ouassara. Faisant le tour du plus grand hôpital du pays, les manifestants ont brandi des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : *Médecins en colère*, ou *Le médecin est victime du régime actuel*, ou encore *Le médecin n'est pas un criminel*. Les étudiants en médecine qui ont participé à cette action ont également exprimé leur colère en brandissant des pancartes sur lesquelles était écrit : *Nous volons devenir médecin pas aller en prison*. Des appels à de nouvelles mobilisations ont été lancés lors de cette marche. Initiée par le Syndicat des enseignants hospitalo-universitaires et chercheurs et le Collectif des médecins résidents, ladite marche s'inscrit dans le cadre des actions que mènent depuis le mois d'août dernier les organisations syndicales du corps médical pour exiger la libération de la gynécologue et les sages-femmes arrêtées de demander des réformes profondes du système de la santé publique. De son côté, le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp), prépare à tenir son conseil national extraordinaire pour discuter de la situation du secteur et éventuellement décider de reprendre la protestation aux cours des prochaines semaines.

R.C.

Gaïd Salah à Oran

L'ANP est capable de relever les défis

Par S. A. Mohamed

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a réaffirmé, hier à Oran, que l'ANP «dispose d'hommes capables de relever les défis, quelles qu'en soient les formes, dont l'éradication du fléau du terrorisme ou ce qu'il en reste, et de ce qui en découle en termes de contrebande et de criminalité organisée».

Au second jour de sa visite dans la 2^e Région militaire, il a estimé que «les hauts niveaux atteints jusqu'à aujourd'hui, par l'ANP, dans toutes ses composantes et Forces, sur plus d'un échelon, sont le fruit d'efforts productifs, continus, déterminés et loyaux envers Allah et la Patrie, laborieusement soutenus durant ces der-

nières années, sous le commandement du Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, dont la preuve irréfutable, voire le témoin de sérieux, de l'application et de l'efficacité des résultats obtenus est, sans nul doute, le discernement et la compréhension graduelle des impératifs du professionnalisme au sens large, pour lesquels nous avons particulièrement veillé à ce qu'ils soient issus de nos authentiques caractéristiques nationales, de notre ingéniosité, de notre capital de valeurs, de notre histoire nationale et de nos principes immuables enracinés et parfaitement exprimés par notre glorieuse révolution de Libération nationale», selon un communiqué du MDN. Il a relevé, que «c'est en s'inspirant de ses valeurs et en préservant leurs principes fon-

damentaux, que se manifestent l'essence des missions de l'ANP, voire même sa véritable raison d'être et continuer avec détermination et efficacité de préserver l'Algérie entièrement, à tout moment, quelles qu'en soient les dimensions des défis ou l'ampleur des enjeux», ajoutant que l'ANP œuvre «avec fidélité et grande conscience, et même avec un esprit clairvoyant, pour réunir tous les facteurs du maintien de la qualité des aptitudes opérationnelles des corps de bataille de nos Forces armées, et la consolidation des impératifs de rehaussement de sa disponibilité opérationnelle». L'exercice Assifa 2017 qui coïncide avec l'ouverture de l'année de préparation au combat 2017/2018 a été exécuté par les unités organiques de la 8^{ème} Division blindée, appuyées par des unités

des Forces terrestres et des Forces aériennes, dans le cadre de l'évaluation périodique du degré de la disponibilité opérationnelle des unités et à leur maintien aux plus hauts niveaux. M. Gaïd Salah, qui a «minutieusement» suivi les actions de combat exécutées par les unités engagées, a mis l'accent sur «l'importance de l'exécution de ces exercices tactiques d'évaluation et de tirs réels, tout au long de l'année de préparation des unités au combat, comme étant la méthode la plus efficace pour évaluer les aptitudes individuelles et collectives à mener les plans tracés». «Ces actions menées avec un véritable professionnalisme durant toutes les phases, avec des niveaux tactique et opérationnel très satisfaisants, reflétant les grandes aptitudes au combat des différents équipages et

des chefs d'unités sur toutes les échelles, notamment la parfaite exploitation du terrain et l'excellente coordination entre les différentes unités participantes, démontrant également le degré de compétence des cadres quant à l'élaboration et la gestion des différentes actions de combat, des capacités des éléments à maîtriser l'emploi des différents systèmes d'armes et des équipements mis à leur disposition, contribuant ainsi à la réalisation de résultats très satisfaisants à travers la précision des tirs», a-t-il assuré. «Ce genre d'exercices offre, enfin, la possibilité de constater les étapes franchies et le degré de leurs contributions dans la réalisation des objectifs de développement tracés, que nous voulons, continuellement, pleins d'ambition pour ce qui est meilleur», a-t-il noté.

S.A.M.

Il a rendu un hommage appuyé à l'Armée

Ouyahia appelle les terroristes à «revenir à la raison»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a réitéré son appel aux terroristes encore activant dans les maquis pour se rendre et bénéficier des dispositions de la Charte pour la paix et la Réconciliation nationale que le gouvernement applique toujours «dans l'esprit et la lettre».



Par M. Ait Chabane

«**J**espère que mon appel sera entendu et que ces éléments terroristes reviendront à la raison et rejoindront les milliers d'Algériens qui étaient, par le passé, dans les groupes terroristes», a-t-il déclaré, lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement devant les sénateurs du Conseil de la nation. Tout en mettant en exergue un contexte régional dangereux avec, notamment les conflits armés en Libye et au Mali, qui favorise «le terrorisme et le crime transnational, qui à son tour alimente le terrorisme», le Premier ministre a brandi la menace de la force de la loi aux terroristes refusant la main tendue, en assurant que «l'Etat les éliminera par la force ou ils seront jugés et condamnés sévèrement par la force de la loi». Et de rendre dans ce sens un hommage appuyé à l'Armée nationale populaire (ANP) et les autres forces de sécurité, réitérant à l'occasion la pleine disponibilité du gouvernement à doter l'institution militaire de tous les moyens

nécessaires pour faire face aux défis sécuritaires. Tout en réaffirmant l'attachement du gouvernement à poursuivre l'application des dispositions de la Charte pour la paix et la Réconciliation nationale, Ahmed Ouyahia a mis en exergue «la nécessité d'unir les rangs quand il s'agit de faire face aux défis vitaux pour la nation et pour l'Etat, et l'importance de la souveraineté dans la prise de décision lorsqu'il s'agit d'affronter les défis engageant le devenir du pays». Et comme pour répondre à certaines voix qui critiquent encore cette loi plébiscitée par le peuple depuis 2005, le Premier ministre a répliqué qu'il «n'y a aujourd'hui aucun doute quant à la réussite de cette démarche, même si au début, ce qui est normal, certaines appréhensions ont été exprimées au sein de la société avant qu'elles ne soient dissipées suite au retour de la paix et de la sécurité à travers le pays». Décortiquant, par ailleurs, la teneur du Plan d'action du gouvernement, Ahmed Ouyahia a souligné que «la nation doit connaître les défis auxquels nous sommes

confrontés tels que les risques liés à l'arrêt de plusieurs projets, la perte d'emploi pour plusieurs citoyens et la faillite de nombreuses entreprises». C'est dire toutes les contraintes auxquelles l'Algérie devrait faire face dans un avenir très proche et la gravité de la crise économique induite par le repli drastique des recettes de la fiscalité pétrolière. «Le gouvernement tient à expliquer clairement ces vérités afin de mettre tout un chacun face à la réalité et l'impliquer dans le processus de redynamisation de l'économie nationale», a-t-il expliqué, en passant en revue les innombrables mesures adoptées pour diversifier l'économie nationale, encourager l'investissement privé et créer des richesses et des emplois en dehors du secteur des hydrocarbures. Au sujet du financement non conventionnel entériné dans le PAG et qui a fait couler beaucoup d'encre, Ahmed Ouyahia a expliqué que c'était «un impératif» et non «une option» pour relancer l'économie nationale et maintenir le rythme de développement du pays. «Le recours au financement par emprunt

contracté par le Trésor auprès de la Banque centrale est un impératif et non une option», a déclaré M. Ouyahia, précisant que «le non recours à ce mode de financement empêchera le versement des salaires des fonctionnaires et des indemnités des députés». Il a soutenu que «si ce financement n'est pas appliqué en novembre, cela conduira à un arrêt total de l'économie», ajoutant que «même les représentants du peuple ne percevront pas leurs indemnités et pas seulement les fonctionnaires». Et d'appeler dans cette optique à la contribution de tous pour amorcer une nouvelle dynamique à l'économie nationale afin de faire face à la nouvelle donne pétrolière qui risque encore de s'inscrire dans la durée. «Aujourd'hui comme par le passé, l'Algérie a besoin d'être indépendante dans sa prise de décision et d'unité de ses rangs pour faire face aux défis de l'heure et aux retombés de la chute vertigineuse des cours du pétrole qui a fait perdre au pays plus de la moitié de ses recettes financières et fiscales», a-t-il résumé.

M.A.C.

Le taux de participation aux locales sera «plus élevé» que celui des législatives

La taux de participation aux élections locales du 23 novembre prochain sera «inévitavelmente plus élevé» que celui des législatives, a assuré le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, relevant la détermination de l'Etat à en assurer la «transparence».

«Le taux de participation aux élections locales sera inévitablement plus élevé que celui des législatives, en se basant sur une analyse sociologique (de la situation)», a déclaré M. Ouyahia lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation.

Il a ajouté, dans ce cadre, que les institutions de l'Etat veilleraient à assurer la transparence de ces élections, critiquant dans ce

cadre, certaines voix qui avaient imputé au gouvernement la responsabilité du boycott par les citoyens lors des dernières élections législatives. Il a observé, dans ce sillage, que cette joute électorale était un «test» pour les partis et les candidats indépendants pour s'affirmer en essayant de convaincre, à travers leurs programmes, les citoyens, qui ont «l'embarras du choix», dans une scène politique diversifiée et composée de tous les courants politiques, notamment les «islamistes, les partis de gauche et les nationalistes». M. Ouyahia a assuré que l'Etat veillait à réunir tous les moyens nécessaires pour garantir la réussite de ce scrutin sur la base des orientations du Président de la République, relevant que l'administration et

la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise) «n'étaient pas les seules responsables pour en garantir la transparence».

«Le premier garant pour assurer la transparence et la régularité du scrutin sont les candidats eux-mêmes», a-t-il dit, rappelant les garanties réglementaires qui leur sont offertes durant tout le déroulement du processus électoral à cet effet.

Le Premier ministre a indiqué, par ailleurs, que l'année prochaine verra la révision du Code communal et de wilaya pour renforcer les prérogatives de ces Assemblées, à travers la promotion des financements et de la fiscalité locale.

R. N.

Presse écrite

L'Autorité de régulation installée avant la fin de l'année

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a annoncé hier l'installation avant la fin de l'année de l'Autorité de régulation de la presse écrite (Arpe), assurant que la présentation du plan d'action contenait l'engagement du gouvernement pour l'amélioration de la situation des médias en Algérie et de l'accès à l'information. «Avant la fin de l'année, il sera procédé à l'installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite», relevant que le plan d'action du gouvernement présenté devant les membres du Conseil de la nation contenait l'engagement du gouvernement pour l'amélioration de la situation des médias en Algérie, à commencer par l'amélioration de son action et des institutions de l'Etat en matière de communication.

L'Arpe, prévue par loi relative à l'information de 2012 et jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est chargée notamment, «d'encourager la pluralité de l'information» et de «veiller à la diffusion et à la distribution de l'information écrite à travers tout le territoire national». M. Ouyahia a indiqué, par ailleurs, qu'une loi sera promulguée l'année prochaine permettant un accès «plus conséquent» des médias notamment aux informations et aux documents, conformément à la révision de la Constitution, en plus des efforts de l'Etat pour le soutien des médias dans la formation, à travers les différents instituts.

Dans son Plan d'action, le gouvernement s'est engagé dans le chapitre du droit du citoyen à l'information, à travailler sur la promotion de l'obtention par les médias des informations, des documents, statistiques et leur circulation au bénéfice des citoyens. Une loi encadrera cette innovation de sorte qu'elle soit exercée dans la préservation de la vie privée et des droits d'autrui, des intérêts légitimes des entreprises, ainsi que dans le respect des exigences de la sécurité nationale.

Le Premier ministre a affirmé, en outre, l'engagement de l'Etat à réactiver les fonds d'aide aux médias, financé par le Trésor public, pour le redynamiser l'année prochaine en revoyant son encadrement.

R. N.

Un million de nouveaux logements livrés d'ici à 2019

Un million de nouveaux logements, tous types confondus, seront livrés entre fin 2017, 2018 et 2019 et viendront s'ajouter au bilan de 3 700 000 unités réalisées en 18 ans, a affirmé hier le Premier ministre. Le ministère de tutelle continuera à réaliser les équipements et VRD au niveau des logements réalisés, ajoutant que «150 000 logements sont prêts et en attente d'achèvement des travaux nécessaires pour leur livraison dans les plus brefs délais», a ajouté le Premier ministre. Il a précisé que la tutelle continuera à réaliser des logements urbains et ruraux et à assurer leur raccordement au réseau d'alimentation en eau potable. Le Premier ministre a rassuré l'opinion publique que «les subventions publiques des projets ou produits de large consommation seront maintenues, le gouvernement étant en passe d'assurer un meilleur remboursement de ces subventions directes ou indirectes auprès du Trésor public».

R. N.

Gaz, carburant, électricité

La transition énergétique en débat

Pays exportateur d'énergie fossile, l'Algérie n'est pas épargnée par une certaine «tension» sur la consommation énergétique interne.



Par Saâd Taferka

L'intensification des programmes de raccordement au gaz naturel de centaines de villes et villages au cours des 15 dernières années - au point où certains responsables locaux ont commencé à parler de «gaz rural» au lieu de gaz de ville - ainsi que l'important volume de consommation de gaz par les stations monobloc de dessalement de l'eau de mer, ont contribué, à partir de 2013, à la réduction du volume exportable vers les pays d'Europe, traditionnels clients de l'Algérie, en complément du gaz que ces pays importent de Russie. Ce n'est qu'au cours de l'été dernier qu'une certaine tendance au rattrapage a été enregistrée en direction de l'Italie pour atteindre 231,9 mètres millions de cubes de volume exporté. Ainsi, les engagements de l'Algérie, pour honorer ses contrats à l'horizon 2019 et pour, aussi, aller au-delà, l'amènent à des investissements nouveaux dans le domaine de l'exploration, avec un montant, projeté à l'horizon de 2020, de 73 milliards de dollars. Rien que pour l'année 2018, la production de gaz devrait être portée à 143,9 milliards de mètres cubes (165 mds en 2020), soit un rehaussement de 90 mds de m³ par an, dont 50 mds sont exportés vers l'Europe.

La vraie tension est surtout visible dans la consommation de l'électricité, aussi bien à l'échelle domestique qu'à l'échelle industrielle. Signe des temps, le groupe Sonelgaz tire la sonnette d'alarme au sujet de ses équilibres financiers. En effet, cette société publique est tout simplement menacée de faillite, selon les déclarations de son P-DG, Mohamed Arkab, tenus ces derniers jours à la télévision. Selon lui, les créances que détient la Sonelgaz sur des particuliers et des établissements publics «sont devenues insupportables». Leur montant s'élève à 75 milliards de dinars, dont 30 milliards sont détenues sur des établissements publics. L'entreprise est, depuis quelques mois, passée à l'«offensive», en coupant carrément l'alimentation électrique à des foyers particuliers ou à des administrations publiques (directions de wilaya, APC...) qui n'ont pas pu honorer leurs factures. Factures «salées», selon des citoyens qui viennent demander le rétablissement du courant. Et pour cause, le prix unitaire du kilowattheure est revu à la hausse au moins à deux reprises depuis 2016. En outre, des pics de consommation ont été enregistrés pendant toute la période estivale pour des milliers de foyers et d'administrations qui utilisent une climatisation défiant toute rationalité.

Incontestablement, le défi énergétique-supposant une transition qui fasse accéder le consommateur à la rationalisation de l'utilisation de l'énergie et aux nouvelles sources d'alimentation énergétique - devrait constituer l'une des priorités de la nouvelle étape du redressement économique qu'ambitionne de réaliser l'Algérie. Autrement dit, la crise

qui frappe les recettes extérieures de l'Algérie depuis plus de trois ans, sera, tôt ou tard, une source d'inspiration, de réflexion et d'expression du génie national afin de chercher des alternatives au «tout-pétrole» qui a mené l'économie algérienne là où elle est aujourd'hui, c'est-à-dire dans un état d'une dangereuse «addiction», qui plus est, fait connaître ses effets dans un moment crucial, aussi bien sur le plan régional, que sur le plan de la paix sociale et de la cohésion nationale.

Entre urgences et priorités

Le recul des prix du baril se confirme de plus en plus, malgré une relative «bouffée d'air» de quelques semaines qui maintient le baril au-dessus de 50 dollars. En tout cas, la tendance lourde vers l'inflexion des prix est une donnée admise par la plupart des experts en énergie. En d'autres termes, le retour vers les cours des années avant la crise de juillet 2014 est presque une vue de l'esprit dans le futur immédiat. Sans doute, selon un grand nombre de prévisionnistes, il faudra attendre jusqu'à 2019 ou plus, pour voir le baril remonter la pente au-delà de 60 dollars.

En effet, beaucoup de facteurs, dont certains ont acquis un caractère chronique, se mettent au travers de la revalorisation des prix de l'or noir. Outre une certaine indolence des pays de l'Opep, dont le poids recule de plus en plus en tant que cartel ou groupe de pression, la production américaine des énergies non conventionnelle et la croissance laborieuse des économies les plus consommatrices d'énergie, à l'image de la Chine, ont lourdement pesé dans la balance, empêchant le regain de vigueur des prix.

La recherche des alternatives économiques pour notre pays a fait l'objet d'une florissante littérature journalistique et administrative; elle a même commencé à produire des livres, à l'image de *La Décennie de la dernière chance* de l'expert en management, Abdelhak Lamiri. Ce livre est écrit en 2013, quelques mois avant que les cours de l'or noir s'affaissent sur les marchés mondiaux. En présentant le contenu de son livre, le professeur Lamiri milite pour des solutions nationales, qui exploiteraient les potentialités et génie algériens : «Il ne faut pas aller chercher les solutions élaborées sous d'autres cieux et dans d'autres têtes pour notre économie», explique-t-il. Le secret de la réussite des pays comme la Pologne, la Russie et la Chine réside, selon lui, dans le mode managérial «qui suppose la rigueur dans la démarche de gestion». Il a étayé son raisonnement par la sentence de l'éminent expert en management, Peter Drucker, par laquelle il explique qu'«il n'y a pas de pays sous-développés, il y a des pays mal gérés». D'où l'importance de la formation aux techniques de gestion et de management devant toucher l'ensemble des acteurs économiques et les structures administratives du pays. Selon Lamiri, «la corrélation

entre le système éducatif, la recherche et le développement économique est très élevée».

Il semble que les autorités politiques du pays misent sur le moyen terme pour mener les réformes qui aillent dans le sens d'une démarche cohérente en matière de transition économique. Le gouvernement Ouyahia trace une feuille de route pour cinq ans, au cours desquelles le financement non conventionnel, par la Banque d'Algérie, est censé permettre de mener des réformes structurelles dans le sens de la diversification des activités, y compris dans le domaine des nouvelles énergies.

Dans la situation que vit le pays aujourd'hui, agir dans l'immédiat, se limite peut-être aux mesures d'urgence, comme celles qu'est en train de mettre en place le gouvernement. Le concept de «rationalisation des dépenses» résume, sans doute à lui seul, les grands traits de ce travail d'urgence. Mais, comme le dilemme posé par certains managers, choisir entre les urgences et les priorités, prend les allures d'une quadrature du cercle. En d'autres termes, même si le mot de «rigueur budgétaire» est systématiquement banni dans le discours des dirigeants, les nouveaux impératifs sont là; et puis, en creux, on juge parfois de la «douleur» de certaines décisions qui se préparent, au vu des réactions des syndicats et de quelques partis de l'opposition. Les précautions de langage sont parfois peu porteuses, voire inutiles. Le tableau de l'économie nationale brossé par Ouyahia, dans son Plan d'action présenté devant les députés de l'APN, tranche curieusement avec le triomphalisme de Sellal et les hésitations de Tebboune.

Gaspillage

En matière d'énergie, le gouvernement aura à gérer bien des situations complexes, voire des dilemmes, aussi bien dans la consommation de l'électricité et du gaz, que dans l'utilisation des carburants. Indubitablement, l'Algérie a vécu un gaspillage de carburant presque unique dans le monde. Les routes sont encombrées avec l'explosion du parc automobile, permettant à des jeunes amoureux du volant de faire des balades entre Alger, Boumerdès et Tipasa avec 200 dinars de fuel. Sans aucune raison valable, le moteur est mis en marche et...direction l'autoroute Est-Ouest, la route de la côte, l'exigu centre-ville de Tizi Ouzou ou Constantine...etc. Ces pratiques, encouragées grandement par le bas prix des carburants, trouvent aussi leur explication dans le sous-développement du transport public dans un pays qui a mené des programmes de développement avec des montants qui se comptent en milliards de dollars. Parc de bus parfois vétuste, système et programmation archaïque, horaires non respectés, absence d'un maillage de voies ferrées sur les villes importantes ou de dimension moyenne...etc.

Les résultats des courses, ce sont ces embouteillages stressants, qui vous font parcourir 80 km en 5 h; ce sont ces gaspillages d'énergie (carburant) qui poussent le gouvernement à...importer l'essence et le fuel de l'étranger; c'est cette pollution imperceptible, mais réelle qui rend l'air irrespirable dans un pays industriellement sous-développé; ce sont surtout ces surcoûts économiques générés par les retards d'acheminement de produits et de matières premières. L'on peut même avancer que les efforts faits par le gouvernement dans l'investissement des routes et autoroutes sont, quelque part, remis en cause ou relativisés par l'occupation excessive qui en est faite par les véhicules légers et lourds.

Le transport terrestre - voyageurs et marchandises - continue à dominer à presque 90%. Le schéma national de développement du transport mise sur une diversification des transports qui n'arrive pas encore à devenir une réalité tangible.

De fil en aiguille, l'idée d'économie d'énergie fait son chemin, même si elle tarde à prendre la forme d'un vrai débat de société ou grands projets ficelés par les pouvoirs publics et les centres de recherche. En tout

cas, les préoccupations de certains pays du Nord, faiblement servis par la nature en matière d'énergie fossile, sont loin d'être celles des Algériens; du moins pour l'instant. Pourtant, des réflexions ont commencé à être initiées, non seulement dans le domaine des carburants, mais également dans le domaine de la climatisation des immeubles et des habitations.

Aller vers la «sobriété» énergétique

Connu pour amplitudes thermiques extrêmes, l'Algérie s'est rapidement laissé griser par la disponibilité à bon marché de l'électricité pour lancer des opérations de climatisation à outrance. Appartements de particuliers, villas, administrations, entreprises publiques et privées, hôpitaux, prisons, universités, et même parfois des hangars d'élevage, ont bénéficié de la climatisation. Les blocs de climatiseurs accompagnent de façon quasi-systématique, depuis au moins les cinq dernières années, les assiettes de paraboles sur les habitations et les bureaux. La surconsommation de l'énergie électrique n'a sans doute pas besoin d'être calculée en mégawatts; il suffit de compter le nombre de ruptures de courant pendant la période de canicule, comme celle qui a sévi pendant l'été dernier, à laquelle se sont greffés les incendies de forêts. Le délestage de courant est devenu une pratique courante. On a même eu des histoires pleines d'ironie, comme celle où la population de la ville de Jijel s'est rendue au siège de Sonelgaz, l'été 2012, pour protester contre les coupures de courant, et elle trouva les bureaux de cet établissement public, chargé de servir l'électricité...plongé dans le noir; lui-même, sans courant!

On sait que la pratique courante, du moins jusqu'ici, fait que l'activité de la technique architecturale s'est limitée à des plans préétablis, parfois faisant dans le copier-coller, lorsqu'il s'agit de programmes publics de logement. Le souci de l'économie d'énergie ne s'est pas encore imposé chez les décideurs. Que peut-on attendre de bâtiments de cinq étages, construits à Adrar, Ouargla, Biskra ou Hassi Messaoud, avec les mêmes caractéristiques techniques que celles des villes côtières? A 50 degrés à l'ombre, on a des murs de 20 cm d'épaisseur, avec des matériaux qui n'ont aucun pouvoir d'isolation thermique. Nous avons même assisté, personnellement, dans une ville du Sud, à une grande débandade, où tous les occupants d'un bâtiment se sont rués sur la cage d'escalier, et ont vite rejoint le bas de l'immeuble, se reposer en plein air, dès que le courant a été interrompu. Des femmes ont même pris la précaution de mettre leurs jeunes nourrissons dans des bassines d'eau et les transporter dans le boulevard. S'ils passaient plus de cinq minutes dans ce genre d'appartement sans climatisation, à coup sûr, ils seraient étouffés et déshydratés. L'intelligence et la recherche des alternatives à l'énergie fossile commandent, non seulement d'aller vers une transition énergétique qui fasse appel aux énergies renouvelables et propres - à commencer par le solaire et l'éolien dont l'Algérie possède des potentialités énormes - mais également d'opter pour des modèles de consommation économes en matière d'énergie, particulièrement dans les typologies architecturales, qui combinent la qualité des matériaux isolants thermiques, aux techniques de construction. Certaines solutions sont même inspirées du savoir-faire local qui revient à la période d'avant...l'âge pétrolier, y compris dans les wilayas du sud du pays où existent encore des maisons traditionnelles qui sont protégées des grands écarts thermiques par les seules vertus de méthodes et des réflexes de nos aïeux qui n'avaient pas vécu l'«ébrété énergétique», selon l'expression du professeur Chamseddine Chitour, de l'École nationale polytechnique. Il milite pour ce qu'il appelle la «sobriété énergétique», censée faire partie de ce grand ensemble solidaire de réformes économiques.

Prix du pétrole

Le Brent à plus de 57 dollars à Londres

Les prix du pétrole se sont redressés hier en cours d'échanges européens, les analystes se satisfaisant du ton optimiste adopté par des responsables de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) sur l'accord de limitation de la production.



En fin de matinée du lundi, le baril de Brent de la mer du Nord (pour livraison en novembre) valait 57,25 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 39 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges élec-

troniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 5 cents à 50,59 dollars.

Le Brent avait atteint 57,30 dollars lors d'une des séances, son plus haut niveau depuis sept mois.

«Les représentants de

l'Opep étaient optimistes vendredi sur les tendances de marché, ce qui soutient les prix», ont résumé les analystes de Commerzbank.

«La prochaine réunion de l'Opep (prévue en novembre à Vienne) discutera de la nécessité de prolonger l'accord sur les réductions de production et de la durée de l'accord», a ainsi affirmé hier le ministre de l'Énergie des Emirats arabes unis, Suhail al-Mazrouei.

«La réunion discutera également de l'adhésion de nouveaux producteurs à l'entente sur les réductions de production», a encore dit le ministre.

Ces remarques viennent rassurer le marché, alors que la hausse de la production de la Libye et du Nigeria, qui avaient été exemptés de participer aux baisses d'extraction, menacent d'effacer les efforts du reste de l'Opep.

«Il faudra également que les pays participant à l'accord (l'Opep et ses partenaires, Ndlr) convainquent la Russie, qui semble moins enthousiaste à l'idée de renouveler les baisses de production», a prévenu Ipek Ozkardeska, analyste chez London Capital Group.

Le WTI américain restait pour sa part stable. «Nous nous attendons à ce que l'écart grandissant entre le Brent et le WTI mène à des exportations américaines records dans les prochaines semaines», ont estimé les analystes de JBC Energy.

G. M.

Selon le ministre de l'Énergie des Emirats

L'Opep va discuter de la prolongation des réductions de production

L'Opep discutera en novembre de la prolongation des réductions de production qui ont stimulé les prix et de la possibilité d'imposer des quotas de production à tous ses membres, a indiqué hier le ministre de l'Énergie des Emirats arabes unis.

Le marché pétrolier a commencé à se rééquilibrer après l'entente entre pays Opep et non Opep sur les réductions de production, a estimé le ministre Suhail al-Mazrouei dans des déclarations à la presse.

Les principaux producteurs de pétrole membres ou non de l'Opep se sont mis d'accord fin 2016 pour réduire leur production d'environ 1,8 million de barils par jour pendant six mois. L'entente a été prolongée de neuf mois supplémentaires.

L'accord a fait redresser les prix, qui tournent actuellement autour de 55 dollars le baril, après une baisse continue des stocks, a-t-il dit.

«La prochaine réunion de l'Opep (prévue en novembre à Vienne) discutera de la nécessité de prolonger l'accord sur les réductions de production et de la durée de l'accord», a précisé M. Mazrouei.

«La réunion discutera également de l'adhésion de nouveaux producteurs à l'entente sur les réductions de production», a encore dit le ministre.

M. Mazrouei a indiqué que l'Opep discuterait d'autre part de la possibilité d'imposer le système des quotas aux pays qui en ont été jusqu'à présent exemptés.

Trois membres de l'Opep (Libye, Iran et Nigeria) bénéficient de cette mesure.

Selon M. Mazrouei, l'État des Emirats arabes unis, quatrième producteur de l'Opep avec environ 2,7 millions de barils par jour, a «réduit de 10% sa production au cours des deux derniers mois» et est prêt à faire plus pour stimuler le marché.

Le marché pétrolier est en train de se «rééquilibrer» avec la baisse des stocks et du nombre de plateformes, a-t-il souligné, y voyant des «indicateurs sur une relance de ce marché».

Mais il a relevé que les niveaux de stocks n'ont pas atteint la moyenne des cinq dernières années.

Les prix du pétrole se sont effondrés depuis le milieu de l'année 2014 en raison d'une surabondance de la production et d'une faible demande.

Bilal L.

L'Iran juge l'accord de l'Opep globalement respecté

L'accord d'encadrement de la production de pétrole a été respecté de manière satisfaisante, mais certains changements sont nécessaires si les signataires veulent rééquilibrer le marché, a déclaré lundi le ministre iranien du Pétrole.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres pays non membres du cartel ont décidé

de réduire de 1,8 million de barils par jour (bpj) leur production de pétrole, un accord entré en vigueur le 1er janvier 2017 et prolongé depuis jusqu'au 31 mars 2018.

Les prix du brut ont gagné 15% au cours des trois derniers mois. «L'accord de l'Opep a été globalement respecté. Cependant, certains changements sont nécessaires», a dit Bijan Zanganeh,

cité par l'agence de presse du ministère du Pétrole.

«Premièrement, tous les signataires doivent se conformer à 100% à l'accord de réduction, et deuxièmement, le niveau de la production du Nigeria et de la Libye doit être pris en compte», a-t-il ajouté.

La Libye et le Nigeria, tous les deux membres de l'Opep, sont exemptés de l'accord, en raison de situations de guer-

re. L'Iran peut également augmenter légèrement sa production pour retrouver la part de marché qu'il possédait avant l'imposition de sanctions internationales à son encontre.

Parallèlement, l'Iran a annoncé vouloir maintenir ses exportations de brut et de condensats à quelque 2,6 millions de bpj pour le reste de l'année.

Reuters

Au moins jusqu'en 2020

Total étend son programme de réduction de coûts

Le groupe pétrolier français Total va continuer au moins jusqu'en 2020 ses efforts pour réduire ses coûts dans un marché pétrolier en meilleure forme mais qui reste incertain, a annoncé hier son P-dg, Patrick Pouyanné. «Nous étendons notre programme de réduction de coûts jusqu'en 2020» pour atteindre 5 milliards de dollars d'économies à cette date, contre 4 milliards de dollars prévus l'an prochain, a déclaré Patrick Pouyanné, lors d'une présentation devant des investisseurs.

Comme tous ses concurrents, Total avait entamé un vaste programme de réduction de ses coûts il y a trois ans lorsque les cours du pétrole ont considérablement et durablement baissé. Après avoir dépassé les 100 dollars le baril en 2014, les cours de l'or noir sont tombés sous les 30 dollars avant de remonter ces dernières semaines autour de 50 dollars, notamment grâce aux efforts de l'Opep et d'autres pays pour réduire leur production. Grâce à la remontée des prix de l'or noir, Total a vu ses résultats s'améliorer depuis le début de l'année avec un bénéfice ajusté des éléments exceptionnels en hausse de 14% à 2,5 milliards de dollars au deuxième trimestre.

Cette année, Total va aussi dépasser son objectif de 3,5 milliards de dollars d'économies et atteindra 3,6 milliards de dollars, a indiqué le directeur financier du géant pétrolier, Patrick de La Chevadière.

Les efforts de Total ont également porté ces dernières années sur ses investissements. Attendus entre 14 et 15 milliards de dollars cette année (hors acquisition de ressources), ils seront finalement contenus à 14 milliards de dollars. Le groupe a confirmé son objectif de les maintenir entre 13 et 15 milliards de dollars par an entre 2018 et 2020, en incluant l'acquisition de la société d'exploration-production danoise Maersk Oil pour 7,45 milliards de dollars, annoncée cet été. Total a par ailleurs achevé son programme de cessions de 10 milliards de dollars, a précisé le directeur financier. «Nous continuons à maintenir une forte discipline», dans la gestion de l'entreprise et le contrôle de nos opérations, a insisté M. Pouyanné, confirmant par ailleurs l'ambition de Total de voir croître sa production de 5% par an en moyenne sur la période 2014-2020, grâce notamment au lancement de nombreux projets.

R. N.

France

La taxe sur le prix du diesel va augmenter de 10% en 2018

Le porte-parole du gouvernement français, Christophe Castaner, a annoncé lundi que la taxe sur le prix du diesel augmentera de 10% en 2018, une hausse qui bénéficiera au budget de l'État.

«C'est la volonté d'avoir une convergence entre l'essence et le diesel», a-t-il expliqué précisant que l'augmentation s'élèvera à «7,6 centimes sur le diesel et de près de 4 centimes pour l'essence».

Une déclaration qui confirme l'information révélée plus tôt hier par le quotidien économique *Les Echos* qui, citant une source proche du gouvernement, dévoilait ces mesures fiscales prévues dans le prochain projet de loi de finances.

Sur un prix en station-service d'environ 1,18 euro, «les taxes s'élèvent déjà à plus de 70 centimes, c'est donc une augmentation de 10% qui s'annonce», souligne le quotidien français, qui rappelle également qu'entre le 1er janvier et le 1er septembre 2017, le prix moyen à la pompe a baissé de 8 centimes.

Citant les calculs de l'Union française des industries pétrolières (UFIP), le quotidien économique précise que «les taxes sur le diesel pourraient augmenter de 31 centimes par litre d'ici à 2022, si la trajectoire prévue dans le projet de loi de finances est bien mise en œuvre. Pour l'essence, la hausse ne serait que de 15 centimes».

R. F.

Gestion des ports

Un plan pour régler le problème des «conteneurs en souffrance»

Le ministre des Travaux public et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a indiqué, dimanche à Alger, qu'un plan national était en cours d'élaboration pour développer les parcs et les plateformes logistiques afin de résoudre les problèmes rencontrés au niveau des ports, particulièrement le problème des «conteneurs en souffrance» et les entrées et sorties des navires des quais.



Dans une allocution prononcée devant les cadres du secteur et des représentants des services des Douanes, au terme d'une visite qui l'a menée au Centre de formation des transporteurs de marchandises (Bordj El Kiffan) et au Port sec de Rouiba, filiales du groupe Logitrans, M. Zaâlane a mis en avant l'importance de l'activité logistique dans le développement de l'activité économique et commerciale, relevant que les efforts actuels du secteur étaient axés sur la mise en place d'une stratégie complète de développement des plates-formes logistiques, outre la formation de cadres et de spécialistes dans ce domaine.

«Les ports ne peuvent pas tous subir des travaux d'extension qui sont très coûteux», a ajouté le ministre, affirmant que la solution résidait dans «la mise en place de nouvelles bases et plates-formes logistiques qui constituent un maillon important dans le processus d'exportation et d'importation, partant du transport des marchan-

dises jusqu'aux formalités douanières».

«Un travail important nous attend en matière de réalisation de plateformes logistiques, mais en l'absence d'autoroutes et de voies ferrées, nous ne pouvons parler de logistique», a relevé M. Zaâlane, avant de rappeler les investissements importants de l'Etat pour la réalisation des infrastructures d'accompagnement.

Pour le premier responsable du secteur des Travaux publics et des Transports, s'il «n'y a pas de fluidité, de maîtrise des plates-formes logistiques, de célérité dans la réception des marchandises et d'une application effective du guichet unique», c'est l'opérateur économique qui en supportera, en premier, les frais.

Les plates-formes logistiques sont réalisées par des entreprises publiques dans le cadre de partenariats. D'autres sont l'oeuvre de certains investisseurs privés, a fait savoir le ministre, relevant que la réalisation de ports secs depuis les années 1990 avait

pour objectif d'alléger la pression sur les ports maritimes.

«Nous espérons actuellement aller au-delà en intégrant les services logistiques dans l'économie nationale» et réussir, ce faisant à diminuer les coûts de la logistique de 35% actuellement à 15% à l'horizon 2025, a affirmé M. Zaâlane.

Le ministre a rappelé, par ailleurs, que l'Algérie comptait 48 ports, dont 20 réalisés depuis 1999, avant de préciser que certains de ces ports connaissent des travaux d'extension et d'aménagement à l'image des ports de Béjaïa, Annaba, Oran et Jijel.

S'agissant des demandes de réalisation des ports secs, le ministre a relevé que la réalisation de ces infrastructures doit s'appuyer sur des études et des statistiques, ajoutant que l'Etat jouait dans ce domaine le rôle de contrôleur et de régulateur.

M. Zaâlane a relevé que le Centre de formation des transporteurs de marchandises (Bordj El Kiffan) et le Port sec de

Rouiba, étaient des réalisations qui s'inscrivaient dans le cadre du programme du Président de la République visant à développer les différents types de transport.

A noter qu'une formation dans le domaine de la logistique en partenariat avec l'Union européenne est dispensée au niveau du Centre de Bordj El Kiffan au profit des cadres du secteur, outre le lancement d'une formation au profit des transporteurs de marchandises.

Selon le ministre, 800 transporteurs de marchandises en cours de formation au niveau du Centre de formation de Bordj El Kiffan est un chiffre faible, appelant à faire davantage de promotion à cette formation.

Un crédit bancaire de 58 milliards de dinars

S'agissant du financement des sociétés relevant du secteur, le ministre a déclaré qu'«il n'y a pas d'entreprise publique qui n'ait pas bénéficié du soutien de l'Etat, qu'il s'agisse d'Air Algérie ou d'entreprise portuaire», affirmant que cette dernière «a obtenu un crédit bancaire de 100 milliards de DA pour l'acquisition de nouveaux bateaux».

La Société nationale du transport ferroviaire (Sntf) a bénéficié, pour sa part, d'une enveloppe financière de 126 milliards de DA pour l'acquisition de trains, de locomotives et de wagons, a indiqué le ministre qui a ajouté que la Sntf a reçu la première tranche estimée à 58 milliards de DA pour l'achat des pièces de rechange et la réhabilitation des anciens trains, précisant que l'entreprise bénéficiera prochainement de la deuxième partie du crédit après la signature, jeudi, d'une convention avec la Banque nationale algérienne (BNA) pour l'acquisition de nouveaux trains et wagons produits localement.

Sans ces crédits remboursables sur 30 ans, les entreprises publiques n'existeraient plus, a soutenu le ministre, ajoutant que «ces opérations contribuent à la préservation de centaines d'emplois»

R. E.

Société de maintenance des équipements industriels Guitouni appelle à rechercher des marchés extérieurs

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a affirmé, dimanche à M'sila, que la Société de maintenance des équipements industriels (MEI) spécialisée dans l'entretien des turbines à gaz et à vapeur utilisées pour la production de l'énergie électrique était tenue de «rechercher des marchés extérieurs, notamment africains».

Lors de l'inauguration d'un nouvel atelier de cette entreprise dans le cadre de sa visite dans la wilaya, le ministre a considéré que «cette société devait se positionner sur le marché africain au regard de son succès à l'échelle nationale», surtout qu'elle fournit des turbines à gaz et à vapeur au groupe Sonelgaz et produits des pièces de rechanges qu'il fallait auparavant six mois pour les importer.

M. Guitouni a également relevé que la certification du produit de cette société sera «un atout qui facilitera son positionnement sur les marchés africains».

La MEI a programmé pour 2018 des opérations d'exportations pour 2 millions de dollars, a indiqué le directeur de la MEI, considérant que ce chiffre devra «progresser encore plus à l'avenir».

Il a, en outre, annoncé le lancement futur par la MEI de la production de pièces de rechange pour les cimenteries et grandes usines.

Le ministre de l'Energie a procédé à l'occasion de la mise en service du réseau d'alimentation en gaz naturel de 300 foyers au village Zouaoula dans la commune de Metarfa dans le cadre des efforts publics d'amélioration des conditions de vie de la population.

A une question relative à la situation financière du groupe Sonelgaz, le ministre de l'Energie, dans un point de presse, a démenti les informations reprises par certains médias selon lesquelles Sonelgaz «se trouvait au bord de la faillite», assurant qu'il y avait eu «malentendu» et l'entreprise «vaque pleinement à ses missions» et revendique à ses clients les créances qu'ils lui doivent pour leur consommation énergétique.

R. N.

Domaine de l'agriculture

600 000 postes d'emploi inoccupés

Quelque 600 000 postes d'emploi se rapportant à l'agriculture sont encore inoccupés sur le territoire national faute de postulants, a affirmé, dimanche à Sidi Lakhdar (Aïn Defla), le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, appelant les jeunes à opter pour ce créneau d'activité porteur.

Pas moins de 600 000 postes d'emploi se rapportant à l'agriculture et à l'agroalimentaire et l'agro-industriel de façon générale sont encore vacants et il est plus que nécessaire que les jeunes optent pour ce créneau d'activité porteur, a précisé M. Mebarki, qui inspectait le centre d'excellence de formation professionnelle dédiés aux métiers de l'agriculture dans le cadre de sa

visite de travail dans la wilaya.

Battant en brèche le prétexte selon lequel l'agriculture est caractérisée par sa pénibilité, il a soutenu que ce motif n'a plus droit de cité de nos jours à la faveur de la mécanisation à grande échelle des activités liées au travail de la terre.

De nos jours, le prétexte selon lequel les métiers liés à l'agriculture sont caractérisés par leur pénibilité ne tient pas la route, car la mécanisation du travail agricole a soulagé les agriculteurs, leur épargnant les difficultés auxquelles étaient confrontés leurs aïeux par le passé, a-t-il observé. Pour lui, il est absolument nécessaire que les jeunes optent pour des créneaux qui offrent des opportunités d'emploi, affirmant que

la terre constitue la seule entité qui donne sans compter, mais à condition d'en prendre soin.

Evoquant le centre d'excellence de la formation professionnelle dédiés aux métiers de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire de Sidi Lakhdar, il a fait remarquer que ce genre de structure implantée au niveau de sept autres wilayas disposant du plus haut potentiel agricole a pour mission première d'accompagner les agriculteurs.

Il est clair que les agriculteurs sont avides de conseils, de formation, d'orientation et d'appui, a-t-il fait remarquer, assurant que ce centre sera d'avantage modernisé afin qu'il s'acquitte de la meilleure manière possible de la mission qui lui est dévolue.

R. L.

Constantine

Campagne d'information et de sensibilisation contre la rage

Une campagne d'information et de sensibilisation contre la rage sera lancée, entre le 24 et le 29 septembre en cours, à travers les établissements scolaires, les établissements publics de santé et les centres de formation professionnelle de la wilaya de Constantine, a-t-on appris samedi auprès des services de la direction locale de la santé (DSP).



S'inscrivant dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la rage, célébrée le 28 septembre de chaque année, cette campagne vise à informer la population sur les risques de la rage humaine et les mesures préventives à respecter pour s'en prémunir, a indiqué à l'APS, le Dr Fahima Sghirou, responsable du service de prévention à la DSP.

Au niveau des établissements sco-

laires, l'opération d'information et de sensibilisation sera dirigée par les unités de dépistages et de suivi (UDS) en milieu scolaire, en expliquant aux enfants comment éviter de s'approcher, toucher ou nourrir des chiens errants ou autres animaux pouvant être potentiellement porteurs de rage, a précisé cette même responsable.

Dans les établissements publics de santé, des affiches viendront en appoint

pour sensibiliser la population et l'informer quant aux mesures à prendre en cas de contact avec un chien ou un autre animal susceptible d'être enragé et ce, conformément aux directives du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a-t-elle ajouté.

Il s'agit notamment de connaître les premiers soins d'urgence à effectuer consistant à nettoyer en profondeur la plaie sous un jet d'eau à forte pression pendant au moins 15 minutes avec du savon liquide antiseptique, puis à l'eau de javel à 12°, avant de rincer abondamment et appliquer, soit de l'alcool à 70° ou bien une solution d'alcool iodée.

Transmissible par la salive suite à un contact direct avec l'animal atteint de rage, la prévention post-exposition, à savoir une prise en charge rapide et adéquate, reste l'unique traitement efficace contre cette zoonose mortelle, a-t-on indiqué.

Selon une instruction du ministère de la Santé, datant de février 2016, la rage constitue «une maladie à déclaration obligatoire en Algérie» qui continue de sévir, avec 900 cas de rage animale déclarés en moyenne chaque année, et 15 à 20 cas de rage humaine enregistrés.

L'objectif des autorités est d'atteindre «zéro décès» par la rage et ce, par le biais de la prévention, la sensibilisation et la stricte application des directives en matière de prophylaxie post-exposition au risque rabique. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus de 55 000 personnes décèdent de la rage chaque année dans le monde, soit un décès toutes les 10 minutes.

R. O.

Ouargla L'EPH Mohamed-Boudiaf se dote d'un IRM

■ L'établissement public hospitalier EPH Mohamed-Boudiaf de Ouargla vient de se doter d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), premier du genre pour les établissements publics hospitaliers de la wilaya de Ouargla, a-t-on appris des responsables de cet établissement.

Ce nouvel équipement médical sophistiqué, mis en services dernièrement, est appelé à fournir les prestations médicales pointues et diagnostics aux cancéreux, grabataires et cas urgents, a précisé le directeur de l'EPH, Salah Smail.

Cette dotation vient se greffer aux équipements médicaux de haute technologie en médecine nucléaire installés en prévision de l'ouverture prochaine d'un service dédié à cette spécialité médicale, a-t-il ajouté.

L'établissement Mohamed-Boudiaf s'est vu également accorder une série d'opérations, en cours de concrétisation, visant la promotion des prestations médicales pour assurer une meilleure prise en charge des malades, consistent, notamment en la création de nouveaux services médicaux et leur dotation en équipements nécessaires.

M. Smail a relevé, à ce titre, que l'EPH a été consolidé d'équipement pour le service d'anatomie interne, encadré actuellement par sept praticiens spécialisés, dont deux cubains spécialisés en oncologie exerçant dans le cadre de la coopération algéro-cubaine.

Le staff médical de l'hôpital Mohamed-Boudiaf a été renforcé ces quatre dernières années par le recrutement d'une cinquantaine de praticiens, tous services confondus, dont des spécialistes en anesthésie-réanimation, médecine légale, pédiatrie, anatomie interne et radiologie, a-t-on rappelé.

O. K.

Déchets de soins Une priorité du plan d'urgence de gestion

■ Les déchets de soins, estimés à 7 000 tonnes par an dans la wilaya d'Oran, représentent une priorité à prendre en charge dans le cadre du plan d'urgence pour la gestion des déchets spéciaux (DS) et déchets spéciaux dangereux (DSD), a indiqué, samedi, à l'APS, la directrice locale de l'environnement.

Horrmis l'EHU 1^{er} Novembre d'Oran, aucun autre établissement de santé ne dispose de moyens pour traiter ses déchets de soins, a indiqué Mme Samira Mazouz, ajoutant que cette situation fait que ces déchets considérés comme DSD soient stockés faute de moyens pour les traiter par incinération.

Alors que le Plan de gestion des DS et DSD de la wilaya d'Oran, adopté en mai 2017, avait établi un diagnostic sur les types de déchets spéciaux et spéciaux dangereux et les quantités stockées et générées annuellement, le plan d'urgence a été élaboré récemment pour définir quels types de déchets à prendre en charge en priorité.

A Oran, il s'avère que ce sont les déchets de soins qui constituent la première urgence à prendre en charge, a souligné la même responsable, précisant que la prochaine étape serait l'acquisition d'incinérateurs pour les déchets des différents établissements hospitaliers. Le plan de gestion des DS et DSD relève que la wilaya d'Oran génère annuellement plus de 100 000 tonnes de déchets spéciaux et autant de déchets spéciaux dangereux, dont 7 000 tonnes de déchets de soins, rappelle-t-on.

T. Y.

Service de psychiatrie infantile d'Oran

Les autistes représentent 75% des malades admis

Les autistes représentent 75% des malades des wilayas de l'ouest du pays admis en 2017 au service de psychiatrie infantile d'Oran, a-t-on appris samedi de sa responsable.

Dans une déclaration à la presse, le Pr Sandra Mouffok a souligné, en marge d'une rencontre de formation régionale sur le dépistage de l'autisme, ouverte à l'Institut national supérieur de formation paramédicale, que les cas d'autisme représentent un taux de 75% de malades pris en charge au niveau du service.

La spécialiste Mouffok, responsable de cette formation de deux jours, a rappelé que les cas d'autisme représentaient 60%

l'an dernier, signalant que ce service, créé en juin 2015 à Oran, accueille des autistes des wilayas de l'ouest du pays.

Cette rencontre regroupe des généralistes, des sages-femmes, des pédiatres et des psychologues des wilayas d'Oran, Mascara, Aïn Témouchent et Relizane.

Dans ce cadre, le professeur Mouffok a indiqué que ce genre de formation sera organisé une fois par mois, car cette catégorie de professionnels ciblée a une relation directe avec l'enfant dès les premiers mois de sa naissance.

Organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la direction de wilaya, en collabora-

tion avec l'hôpital psychiatrique de Sidi Chahmi (Oran), cette rencontre vise à mettre en place une plate-forme pédagogique de prise en charge des autistes, a indiqué le directeur de wilaya de la santé et la population.

Le dépistage précoce de ces cas permet de déterminer des statistiques précises et d'effectuer des enquêtes pour déterminer les causes, a ajouté Kessab Abdelkader qui a noté que le dépistage sera lancé l'année prochaine à Oran. Cette formation est encadrée par des spécialistes de l'hôpital de Sidi Chahmi d'Oran.

R. L.

En 20 ans

19 500 greffes de reins réalisées à l'échelle nationale

Pas moins de 19 500 greffes de reins au profit d'insuffisants rénaux ont été réalisées en 20 ans à l'échelle nationale, a indiqué dimanche le Pr Ahcène Atik en marge des 9^{èmes} journées internationales de néphrologie, qui se tiennent à Annaba. La fréquence de ces interventions «devrait encore évoluer» au regard de la formation de nouveaux médecins et du développement des conditions de prises en charge sanitaires des insuffisants rénaux dont 25 000 sont actuellement pris en charge dans les services de néphrologie et centres d'hémodialyse du pays, a souligné le même praticien, également président du

comité d'organisation de ces journées. Depuis 2016, le centre de néphrologie du CHU de Annaba a effectué 32 transplantations rénales pour des malades de l'est algérien et devra procéder en 2017 à 40 greffes pour passer à 50 greffes en 2018, a ajouté le Pr. Atik.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de formation continue des médecins exerçants et résidents pour en améliorer les connaissances en matière de diagnostic, traitement et suivi des insuffisants rénaux et des patients greffés.

94 malades bénéficiaires de greffes sont actuellement suivis au niveau du ser-

vice de néphrologie de Annaba, a-t-on indiqué en marge de la manifestation dont le premier jour a été consacré à des ateliers de formation de 90 médecins résidents sur les techniques nouvelles de transplantation et de suivi des malades greffés ainsi que de diagnostic et de prise en charge des patients.

30 communications en plénière sont prévues durant cette manifestation de deux jours (23 et 24 septembre) qui a réuni 400 médecins des divers CHU (centre hospitalo-universitaire) du pays ainsi que de France et de Syrie.

K. M.

Oran

Des mini-centres de tri de déchets à proximité des quartiers commerçants

Un premier centre de tri sélectif a été installé pas loin du grand marché de hai "Medina Jdida" pour récupérer et conditionner des déchets recyclables comme le carton et le film en plastique, a-t-on appris de la directrice de l'EPIC "CET Oran".



Il s'agit d'un programme initié par l'EPIC «CET Oran» en collaboration avec la cellule chargée de l'environnement au niveau de la wilaya d'Oran, qui vise à installer de petits centres de tri sélectifs au niveau des rues et quartiers commerçants de la wilaya d'Oran, pour y récupérer et

conditionner des déchets hautement valorisable comme le carton, le film plastique, ou encore le PET et le PHD, a indiqué Dalila Chellal.

Le premier centre a été implanté à hai «Medina Jdida», au plus grand marché de la wilaya. Opérationnel depuis la mi-sep-

tembre, le centre permet la récupération et le conditionnement (grâce à des presses-balles) de quantités importantes de ces déchets considérés comme propres et nobles.

La prospection est, par ailleurs, en cours pour dégager des zones de stockage au niveau d'autres quartiers commerçants comme celles des boulevards «Maata» et «Mascara», pour y installer d'autres centres de tri et conditionnement, a encore fait savoir Mme Chellal.

Ces centres de tri ont un double impact, économique et écologique, permettant de revendre les matières recyclables, mais aussi de réduire le tonnage des déchets qui partent vers les centres d'enfouissement technique, et par conséquent prolonger la vie des casiers qui se saturent beaucoup trop rapidement à cause de leur volume important.

La qualité des matières récupérées au niveau des marchés et rues commerçantes, étant supérieure, leur vente se fait à de bon prix, 5 dinars le kilo pour le carton en vrac et entre 7 et 8 DA pour le carton en balle, précise la directrice de l'EPIC CET Oran.

Dans ce même contexte, le wali d'Oran avait instruit l'EPIC à prospecter pour dégager des zones de stockage et des presses-balles, et de les mettre, de manière gratuite, à la disposition de jeunes qui veulent se lancer dans la récupération des déchets recyclables, afin d'attirer ceux qui activent dans l'informel et mieux cerner ce créneau au niveau de la wilaya.

H. L.

Adrar

Rétablissement du réseau d'électricité affecté par les intempéries

Les intempéries ayant affecté la wilaya d'Adrar dans la nuit de vendredi à samedi ont provoqué des perturbations du réseau de distribution de l'électricité, qui ont été rétabli progressivement, a indiqué dimanche la société de distribution de l'électricité et du gaz du

Centre (SDC). De fortes rafales de vent et des pluies diluviennes ont endommagé plusieurs pylônes et supports de moyenne tension ainsi que des lignes électriques alimentant les villes d'Adrar, Timimoune et Aoulef, occasionnant des dysfonctionnements majeurs dans les réseaux électrique de transport et de distribution, a indiqué la SDC dans un communiqué.

Ces dysfonctionnements et perturbations ont privé des milliers de clients d'électricité au niveau des localités de Reggane, Aoulef, Zaouiet Kounta, Fenoughil, Adrar, Tesbayet, Ougrout, Cherouine, Timimoune et Zaouiet Debagh, est-il précisé.

Les équipes de dépannage du transport de la direction de distribution d'Adrar (SDC) ont pu, grâce à la mobilisation rapide des moyens humains et matériels nécessaires, et le concours des autorités locales, rétablir progressivement la totalité des clients, dans des délais «très courts», en dépit des contraintes liées aux conditions climatiques difficiles, rencontrées pour accéder aux lieux des incidents, poursuit le communiqué de la SDC.

La SDC rassure, par ailleurs, quant à la mobilisation continue de ses équipes pour assurer une bonne qualité et continuité de ses services.

R. A.

Les taxis inter-wilayas d'El-Hamri bientôt transférés

Les taxis inter-wilayas de la station d'El-Hamri, située à proximité du stade Ahmed Zabana, seront transférés, dans moins de deux mois, à la station de la cité de l'USTO dont les travaux de réaménagement viennent d'être achevés, a-t-on appris dimanche du directeur des transports de la wilaya d'Oran.

La station de taxis inter-wilayas de l'USTO comprendra deux sections, la première concerne les taxis desservant des wilayas comme Tiaret, Relizane et Mostaganem, Oued Rhiou, entre autres, et la seconde les taxis qui seront transférés d'El-

Hamri, desservant Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Aïn-Témouchent et Mascara, a expliqué Rezzoug Mokhtar.

Le même responsable a précisé que le transfert des taxis d'El-Hamri se fera après la mise en service de la station de l'USTO et ce, dans moins de deux mois.

Il a ajouté que la mise en service de cette nouvelle station, dont les travaux d'aménagement ont nécessité quelque 70 millions DA, sera précédée d'une simulation qui a pour objet l'installation des différents taxis, par destination, au niveau des différents quais réalisés à cet effet, et ce pour éviter

tout problème d'organisation.

Cette nouvelle station a une capacité d'accueil de 500 taxis offrant toutes les conditions d'une infrastructure moderne, a indiqué la même source.

Par ailleurs, une seconde station, en cours de réalisation sur le même site de la cité USTO, regroupera, quant à elle, les minibus couvrant la banlieue Est d'Oran, notamment Gdyl, Hassi Mefsoukh, El-Mohgoun, Bethioua et Arzew. Elle sera livrée avant la fin de l'année, a indiqué le même responsable.

Bilal L.

Relizane

Stockage de plus de 1,56 million qx de céréales

Plus de 1,56 million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues de la production de cette année, ont été stockés dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris dimanche du directeur des services agricoles (DSA).

Cette quantité, collectée au niveau des coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) de Relizane et d'Oued Rhiou et 13 docks silos, est constituée de plus de

919.000 qx de blé dur, de 45.000 qx de blé tendre, de 91.000 qx d'orge et de 354 qx d'avoine, a indiqué Abdelkader Kettou.

Les quantités de céréales collectées ont dépassé la capacité des structures de stockage de la wilaya estimée à 980.000 qx d'où le recours à des silos hors secteur.

Il a été procédé en outre à la distribution de plus de 238.000 qx de semences de céréales traités aux céréaliculteurs au niveau

des CCLS de Relizane et d'Oued Rhiou. La campagne moisson-battage, qui a touché 131.000 hectares, a permis de cueillir 1,8 million de qx de céréales avec un rendement moyen de 14 qx/ha.

Cette campagne a mobilisé plus de 280 moissonneuses-batteuses, 2.600 tracteurs et 33 camions pour le transport du produit vers les CCLS de la wilaya, selon la DSA.

R. N.

Tizi-Ouzou

Un sexagénaire mortellement percuté par un véhicule

Un homme a été mortellement heurté par un véhicule léger samedi, dans la commune d'Iboudrarene (50 Km au sud-est de Tizi-Ouzou), a indiqué dimanche la protection civile dans un communiqué. La victime, âgée de 66 ans, a été percutée vers 18h, alors qu'elle tentait de traverser la route du village Bouadnane. La voiture qui l'avait heurté, a fini sa course dans un ravin causant

des blessures à ses occupants, un homme et une femme âgés de 50 et 40 ans et leurs deux enfants âgés de 9 et 13 ans, a-t-on précisé. Le corps de la victime a été déposé à la morgue du CHU de Tizi-Ouzou, tandis que les quatre blessés ont été pris en charge à la polyclinique d'Ath Yenni, a-t-on ajouté de même source.

R. N.

Tlemcen

36 nouveaux points de vente de «Sirghaz» mis en place

Quelque 36 nouveaux points de vente de «Shirgaz» ont été mis en place, depuis le début de l'année en cours, au niveau de plusieurs stations-services de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris, dimanche, de la direction locale de l'énergie.

Le responsable du bureau de distribution des produits pétroliers et gaziers relevant de cette direction de wilaya, Hanaoui Mohamed Rachid, a indiqué à l'APS, que 4 de ces points de vente sont fonctionnels au niveau des communes de Sidi Djillali, El Aricha, Sidi Abdelli et Ain Talout alors que le restant sera mis en service prochainement.

Ces points de vente, dotés de citernes de grande capacité de stockage, s'ajoutent aux 32 autres déjà fonctionnels SIRGHAZ situés dans la wilaya en attendant la généralisation de la commercialisation de ce produit énergétique à travers toutes les stations-services.

Cette opération a été précédée par une large campagne de sensibilisation des gérants de stations service menée par des cadres de la direction de l'énergie en vue de l'embellissement de ces infrastructures, l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux usagers et de la préservation de l'environnement.

La wilaya de Tlemcen dispose de 73 stations de distribution du carburant dont 14 gérées par Naftal, rappelle-t-on.

G. Y.

Kurdistan irakien

Les pays voisins dénoncent le référendum d'indépendance

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Mouallem, a dénoncé lundi le référendum d'indépendance organisé par la région autonome du Kurdistan irakien, soulignant que son pays ne reconnaît qu'un Irak unifié.



Les Kurdes d'Irak se pro-
nonçaient lundi sur leur
indépendance malgré de
vives oppositions à
Baghdad et à l'étranger, lors d'un
référendum historique sensé ouvrir
la voie à un Etat pour lequel ils lut-
tent depuis près d'un siècle.

Le gouvernement «ne reconnaît
rien d'autre que l'unité de l'Irak», a
dit M. Mouallem, cité par l'agence
de presse officielle syrienne SANA.

«Nous rejetons toute action
susceptible de mener à la fragmen-
tation de l'Irak», a-t-il dit. «Cette
démarche est inacceptable et nous
ne la reconnaissons pas», a ajouté
le ministre syrien, affirmant avoir
fait état de la position de son pays
à son homologue irakien.

Le journal syrien *Al-Watan*,
proche du gouvernement, a égale-
ment cité un responsable des
Affaires étrangères syriennes,
Aymane Soussane, critiquant le
vote de lundi. «Ceci est le résultat

des politiques américaines desti-
nées à diviser et créer des conflits
dans la région», accuse M.
Soussane pour qui le référendum
«nuît à l'Irak et aux frères kurdes».

La Syrie a sa propre minorité
kurde. Elle représentait environ
15% de la population avant le
conflit qui déchire le pays depuis
plus de six ans.

L'Irak a fermé ses frontières
avec le Kurdistan irakien, a annon-
cé le porte-parole du ministère ira-
nien des Affaires étrangères, lors
de son point de presse hebdoma-
daire, a rapporté hier l'agence
Tasnim.

«A la demande du gouverne-
ment irakien, nous avons fermé nos
frontières terrestres et aériennes»
avec le Kurdistan irakien, a déclaré
Bahram Ghassemi qualifiant d'
«illégal et illégitime le référendum»
d'indépendance, organisé par la
région autonome du Kurdistan ira-
kien malgré l'opposition de

Baghdad et des pays voisins.

L'Irak avait annoncé la suspen-
sion de tous les vols vers les aéro-
ports d'Erbil et de Souleimanieh
ainsi que tous les vols au départ du
Kurdistan irakien transitant par
l'Irak.

«L'Irak est attaché à l'intégrité
territoriale, la souveraineté nationa-
le et l'évolution démocratique de
l'Irak et toute action contraire à ces
principes pourra provoquer des
dommages à tous, en particulier
aux Kurdes», a déclaré encore M.
Ghassemi.

Le président iranien Hassan
Rohani avait de nouveau apporté,
lors d'un entretien téléphonique
dimanche soir avec le Premier
ministre irakien, Haider al-Abadi,
son soutien indéfectible.

«La République islamique d'Irak
soutient totalement le gouverne-
ment central irakien», a déclaré M.
Rohani en soulignant l'opposition
de Téhéran à toute action contrai-

re à l'intégrité territoriale et à l'unité
nationale de l'Irak, selon l'agence
officielle Irna.

Prochaine fermeture de la frontière selon Erdogan

Le président turc, Recep
Tayyip Erdogan, a annoncé hier
une prochaine fermeture de la fron-
tière terrestre avec le Kurdistan ira-
kien et menacé d'en stopper les
exportations pétrolières via la
Turquie, après le référendum d'in-
dépendance dans cette région.

«Cette semaine, des mesures
seront prises. Les entrées et sorties
à la frontière seront fermées», a
déclaré M. Erdogan lors d'un colo-
que à Istanbul.

«Voyons par quels canaux et où
le Kurdistan irakien vendra son
pétrole. Les vannes sont chez
nous. Une fois que nous fermons
les vannes, ce travail est terminé»,
a-t-il ajouté en guise de menace
d'un arrêt des exportations pétro-
lières, une mesure susceptible
d'asphyxier l'économie du
Kurdistan irakien.

«Nous prenons toutes les
mesures nécessaires aux niveaux
politique, économique et sécurita-
re. Il n'y a aura pas de compromis»,
a encore dit M. Erdogan.

Peu auparavant, le Premier
ministre turc Binali Yildirim avait
affirmé que le gouvernement turc
examinait les différentes sanctions
possibles en réponse au référen-
dum sur l'indépendance du
Kurdistan irakien, tout en écartant
une éventuelle action militaire.

«Avant qu'il ne soit trop tard,
nous prendrons des mesures en ce
qui concerne l'espace aérien et la
gestion de nos frontières», a-t-il dit,
ajoutant que la Turquie considé-
rait désormais le gouvernement de
Baghdad comme son unique inter-
locuteur légitime, et non Erbil.

Les Kurdes d'Irak ont commen-
cé à voter lundi matin pour leur
indépendance lors d'un référen-
dum vivement décrié par la com-
munauté internationale.

La Turquie, notamment a expri-
mé à de nombreuses reprises son

opposition catégorique à ce scru-
tin, craignant que la création d'un
Etat kurde en Irak ne renforce les
vélités séparatistes de sa propre
minorité kurde dans le sud-est du
pays, théâtre d'une rébellion san-
glante depuis 1984. «Le référen-
dum qui se tient aujourd'hui est nul
et non avenu. Nous ne reconnais-
sons pas cette initiative», a déclaré
pour sa part lundi dans un commu-
niqué le ministre turc des Affaires
étrangères. Le ministre turc des
Affaires étrangères a par ailleurs
conseillé lundi aux Turcs présents
dans les provinces kurdes ira-
kiennes d'Erbil, Dohouk et
Souleimanieh de partir si leur pré-
sence dans ces régions n'étaient
pas indispensable, en mettant en
garde contre des risques sécuri-
taires liés au référendum. **R. N.**

Palestiniens

Le Premier ministre se rendra à Ghaza le 2 octobre

■ Le Premier ministre
palestinien, Rami
Hamdallah, se rendra le 2
octobre dans la bande de
Ghaza, sa première visite
depuis 2015, a indiqué hier
le porte-parole du gouver-
nement palestinien.

«M. Hamdallah et des
membres du gouvernement
arriveront à Ghaza lundi
prochain afin de commen-
cer à prendre le contrôle
des responsabilités gou-
vernementales, après l'an-
nonce par le Hamas qu'il
était d'accord pour dis-
soudre le comité adminis-
tratif et laisser le gouverne-
ment assumer complète-
ment ses responsabilités»,
a déclaré le porte-parole du
gouvernement Youssef al-
Mahmoud dans un commu-
niqué publié par l'agence
palestinienne Wafa.

«Cette visite s'inscrit dans
le cadre des efforts de
réconciliation en cours
entre l'Autorité palestinien-
ne et le Hamas», selon la
même source.

Le Premier ministre «a déci-
dé, après des consultations
avec le président (de
l'Autorité palestinienne)
Mahmoud Abbas, que le
gouvernement tiendra sa
réunion hebdomadaire à
Ghaza la semaine prochai-
ne», a précisé le communi-
qué.

Le Hamas a annoncé le 17
septembre la dissolution de
son «comité administratif»
qui était perçu par l'Autorité
palestinienne comme un
gouvernement parallèle
entravant la réconciliation. **R. N.**

Syrie

Des raids de la coalition ont tué 84 civils en mars près de Raqa

Des raids aériens menés en mars près de
Raqa, en Syrie, par la coalition interna-
tionale antiterroriste dirigée par les
Etats-Unis ont provoqué la mort d'au moins 84
civils, dont 30 enfants, a affirmé hier Human
Rights Watch (HRW). Dans un rapport intitulé
*Toutes les précautions possibles ? : Les frappes
aériennes de la coalition contre l'EI en Syrie font
des victimes parmi les civils*, l'ONG indique que
les deux attaques avaient visé une école abri-
tant des familles déplacées à Mansourah ainsi
qu'un marché et une boulangerie à Tabqa, deux
bourgades situées à l'ouest de Raqa.

Selon HRW, citant des témoins, des élé-
ments du groupe terroriste autoproclamé Etat
islamique (EI/Daech) étaient effectivement pré-
sents mais des dizaines, peut-être même des
centaines, de civils s'y trouvaient également.

«Ces attaques ont causé la mort de dizaines de
civils, dont des enfants, qui avaient trouvé refu-
ge dans une école ou qui faisaient la queue
pour acheter du pain», a déclaré Ole Solvang,
un responsable de HRW, cité par l'AFP.

«Si les forces de la coalition ne savaient pas
que des civils se trouvaient sur ces sites, elles
devraient réexaminer très soigneusement les
renseignements qu'elles utilisent pour identifier
leurs cibles car il est clair qu'en l'occurrence ils
étaient défectueux», a ajouté le rapport. La
coalition antiterroriste a intensifié ses raids ces
derniers mois dans et autour de Raqa, principal
fief de l'EI en Syrie. Elle fournit un appui aérien
crucial aux Forces démocratiques syriennes
(FDS), une alliance de combattants arabes et
kurdes engagée dans une offensive pour chas-
ser l'EI de la cité qu'il contrôle depuis 2014.

La coalition affirme toujours prendre des
mesures pour éviter les victimes civiles. Début
août, elle a reconnu être responsable de la mort
de 624 civils dans des bombardements depuis
le début des frappes en 2014, selon cette
même source. Certaines organisations affirment
que ce chiffre est largement sous-estimé.
Déclenché en 2011, le conflit en Syrie s'est
complexifié au fil des ans avec l'implication de
pays étrangers et de groupes terroristes, sur un
territoire de plus en plus morcelé. Il a fait plus de
330 000 morts et des millions de déplacés et
réfugiés. «Le droit international stipule que les
parties à un conflit sont tenues à tout moment
de prendre toutes les précautions pour éviter
dans toute la mesure du possible, et en tout cas
pour minimiser, les victimes civiles», a souligné
HRW. **G. M.**

Nigeria

Manifestation dans un camp de Maiduguri contre les conditions de vie

Des milliers de déplacés par la rébellion du groupe jihadiste nigérian Boko Haram ont manifesté dimanche dans les rues de Maiduguri, dans l'Etat du Borno (nord-est du Nigeria), pour protester contre les conditions de vie déplorables dans leur camp.



Près de 3.000 déplacés du camp de Dalori ont défilé dans les rues de Maiduguri pour dénoncer les manques d'eau et de nourriture, ainsi que les conditions «épouvantables» dans lesquelles ils vivent. Ces hommes, femmes et enfants venant de Bama, la deuxième ville de l'Etat du Borno, ont également appelé les autorités à les laisser retourner chez eux et reconstruire leurs vies. «Nous n'avons pas de nourriture, pas d'eau, et nos enfants ne vont pas à l'école», s'est plaint à l'AFP Babagana Mohammed, père de cinq enfants, pendant la manifestation.

«Nous avons besoin de rentrer (à Bama) et reconstruire nos maisons, faire pousser notre nourriture parce que nous sommes fatigués de vivre à Maiduguri dans la misère et dans des souffrances sans nom», a abondé un autre manifestant, Mohammed Kassim. Des militaires et des policiers ont barré la route des manifestants à environ deux kilomètres du camp et les ont empêchés de se rendre au bureau du gouverneur.

Avant sa prise par Boko Haram en septembre 2014, Bama comptait 270.000 habitants et était un carrefour commercial majeur situé sur la route menant au Cameroun. Lorsqu'elle a été

reprise par l'armée en mars, elle avait été détruite à 85% par les insurgés.

Selon les autorités de l'Etat du Borno, il faudrait 40 milliards de nairas (93,8 millions d'euros) pour reconstruire Bama. Une somme faramineuse pour cet état.

Le nord-est du Nigeria, épice de violences entre l'armée nigérienne et Boko Haram, souffre d'une grave crise humanitaire après des années de conflit, qui a fait plus de 20.000 morts et 2,6 millions de déplacés dans le pays depuis que le groupe extrémiste a pris les armes en 2009.

AFP

Burkina Faso

Violences dans la province du Soum

■ Le poste de police de Mentao, situé à une dizaine de kilomètres de Djibo, a été incendié vendredi soir par des assaillants. Il n'y a pas eu de victime mais d'importants dégâts matériels signalés. Dans la même région, un véhicule des forces anti-terroristes qui faisait mouvement vers le camp de réfugiés maliens dont le poste de sécurité a été incendié, a sauté sur un engin explosif faisant quatre blessés. C'est le poste de police situé au sein du camp de réfugiés de Mentao qui a fait l'objet de cette attaque dans la nuit du vendredi. Le poste a été incendié. On dénombre d'importants dégâts matériels. Selon Simon Compaoré, le ministre de la Sécurité, cette attaque s'est soldée par la destruction du poste de police, deux armes kalachnikov emportées, et des motos brûlées. Tôt samedi matin, un véhicule du groupement des forces anti-terroristes qui se rendait sur le camp de réfugiés maliens, dont le poste de sécurité a été incendié, a sauté sur un engin explosif à quelques kilomètres de Djibo. La charge a été actionnée à distance par les assaillants au passage du véhicule. Quatre soldats ont été blessés dont deux « grièvement » selon le ministre de la Sécurité. Dans la même province, quelques heures avant ces deux attaques, une personne a été tuée dans la nuit de jeudi à vendredi, augmentant ainsi le nombre des assassinats ciblés dans cette localité par des individus armés se déplaçant sur des motos.

RFI

RDC

Vers un permis de conduire «véritablement biométrique»

■ En RDC, après les passeports, c'est désormais les permis de conduire qui devront être changés. Selon une décision du ministère des Transports et voies de communication, il sera prochainement mis en circulation un permis « véritablement biométrique ». Deux préposés de la Commission nationale de délivrance des permis de conduire sont actuellement aux arrêts à la prison centrale de Makala. C'est le vice-Premier ministre en charge des Transports et voies de communication qui l'a révélé. Selon José Makila Sumanda, Interpol a découvert une filière de faux permis de conduire. Et les recherches ont conduit jusqu'à Kinshasa. « Ils prennent le vrai permis, ils en font une copie puis ils le falsifient et le délivrent », explique José Makila Sumanda. Le stock des permis de conduire était épuisé depuis le mois d'avril car le contrat avec la firme qui devait délivrer les permis de conduire avait pris fin. Pour le vice-Premier ministre en charge des Transports et voies de communication, les permis de conduire délivrés après le mois d'avril sont tous des faux, les autres gardent leur validité. Un délai sera accordé aux détenteurs des permis de conduire actuels pour pouvoir se procurer le nouveau document L'Association des chauffeurs du Congo, elle, se réjouit de la décision et espère que la démarche permettra d'assainir le milieu. Il y a, selon ses dirigeants, beaucoup de conducteurs qui ne méritent pas le permis de conduire.

RFI

Egypte

Lourdes condamnations pour des violences mortelles devant un stade

Un tribunal du Caire a condamné 14 personnes dimanche, dont deux à perpétuité, pour avoir participé à des violences ayant provoqué une bousculade meurtrière devant un stade du Caire en 2015.

Le 8 février 2015, au moins 19 supporters de football sont morts devant un stade de la capitale égyptienne, en marge d'un match opposant deux équipes locales, dont le célèbre club de Zamalek.

Outre les deux condamnations à vie, 12 prévenus ont écopé de peines de prison ferme de deux à dix ans. Ils ont été notamment reconnus coupables de «meurtre», «vandalisme» et «possession d'engins explosifs».

Deux personnes ont été acquittées.

Selon les autorités, des supporters auraient forcé l'entrée du stade, conduisant les forces de sécurité à utiliser du gaz lacrymogène. Dix-neuf d'entre eux ont été tués à la suite du chaos créé par les affrontements avec la police.

Parmi les condamnés, figurent des Ultras de Zamalek, des supporters politiquement engagés contre le régime égyptien et les forces de sécurité.

Les accusés ont tous assisté au procès et ont encore la possibilité de contester ces condamnations devant la Cour de cassation égyptienne.

Les Ultras du club de Zamalek et d'Al

Ahly notamment sont sévèrement réprimés par les autorités qui les considèrent comme des organisations illégales, voire terroristes.

Particulièrement actifs durant la révolution de 2011, les groupes de fans de football estiment en revanche être la cible d'une politique de vengeance du régime. En février 2012, 74 personnes, dont nombreux supporters, sont mortes dans un stade de football de Port-Saïd à l'issue d'un match remporté par l'équipe locale, Al-Masry, contre les stars cairottes d'Al-Ahly. Ce désastre a conduit l'Etat égyptien à interdire au public tout accès aux matchs de football.

AFP

Afrique du Sud

Le pays où l'on meurt le plus à cause de l'alcool au volant

Ce week-end, l'Afrique du Sud célébrait l'Heritage Day, la Fête du Patrimoine. Un week-end prolongé jusqu'à lundi, où les festivités sont nombreuses. Chaque année, c'est une période connue pour être particulièrement meurtrière sur les routes sud-africaines. Le pays fait partie des plus touchés par les accidents de la route, souvent dus à l'alcool. Depuis vendredi soir, au moins 23 personnes sont décédées sur les routes

d'Afrique du Sud. L'Heritage Day est réputé pour son lot d'accidents de la route, mais peut-être pas autant que la semaine de Pâques, où 235 personnes ont perdu la vie au volant en 5 jours cette année.

Avec 14 000 morts tous les ans, l'Afrique du Sud est un des dix pays où l'on meurt le plus sur la route, mais encore loin derrière la Thaïlande ou l'Iran par exemple. C'est surtout le pays où l'on meurt le plus à cause de

l'alcool au volant, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé. Elle estime à 60% les collisions dues à l'alcool.

Les autorités sud-africaines cherchent à trouver des sanctions à la hauteur de ce fléau, d'autant que seulement une mise en examen sur dix se traduit par une condamnation. Mardi dernier, pour montrer l'exemple, le tribunal de Durban a condamné un chauffard à 20 ans de prison pour

avoir tué 3 jeunes femmes alors qu'il conduisait ivre.

Un peu plus tôt en septembre, le gouvernement a lui annoncé de nouvelles mesures. Parmi elles, la mise en place d'un permis à points à la fin de l'année. Il n'est jamais entré en vigueur depuis son vote en 1998. Il permettra d'identifier plus facilement les conducteurs à risque.

RFI

Allemagne

Merkel en quête d'alliés, la droite nationaliste divisée

Victorieuse, mais affaiblie par un score électoral décevant, Angela Merkel s'attelle depuis hier à la tâche difficile de former une nouvelle majorité en Allemagne dans un paysage politique éclaté, alors que la droite nationaliste a commencé à se déchirer au lendemain même de son succès historique.

L'état-major du parti conservateur CDU de la chancelière s'est réuni dans la matinée pour tirer les premières leçons d'un scrutin législatif où le mouvement n'a recueilli que 33% des voix, son plus mauvais score depuis 1949, selon les résultats définitifs publiés lundi matin.

«Une victoire cauchemardesque», résume le quotidien *Bild*.

La quatrième victoire consécutive de la chancelière, au pouvoir depuis 2005, a un goût amer pour elle. Et les premiers signes de contestation sont apparus du côté de ses alliés conservateurs bavarois de la CSU, qui militent depuis deux ans pour que Mme Merkel entame un virage à droite.

Car une partie de l'électorat conservateur - un million de personnes selon les sondages



- a rejoint l'AfD (Alternative pour l'Allemagne). Ce mouvement de droite populiste a fait du rejet de l'accueil massif des migrants décidé par la chancelière en 2015 son grand cheval de bataille.

«Nous avons délaissé notre flanc droit et il nous appartient à présent de combler le vide avec des positions tranchées», a lâché

le chef de la CSU, Horst Seehofer.

«La consternation règne dans les rangs conservateurs et la principale responsable est toute désignée», estime lundi le quotidien de centre gauche, *Süddeutsche Zeitung*.

«Déchirements à l'AfD»

L'AfD a raflé 12,6% des suffrages après une campagne prenant pour modèle le président américain Donald Trump et les partisans de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Ce succès a été obtenu au prix d'une radicalisation du discours du mouvement, avec des propos révisionnistes sur le nazisme, des attaques très dures contre Angela Merkel, les musulmans et les étrangers. Un durcissement qui a rallumé les divisions internes d'un parti disparate.

Une des dirigeantes du parti, qui fut jusqu'en début d'année sa figure de proue, Frauke Petry, a créé la surprise en annonçant lundi qu'elle refusait de siéger au sein du groupe parlementaire de l'AfD à la chambre des députés.

Elle s'en est pris notamment à l'un des deux chefs de file de la campagne du parti, Alexander Gauland, qui a annoncé juste après les élections que l'AfD, forte de son succès, allait mener «la chasse» à Angela Merkel. Il a aussi récemment créé la polémique en appelant à être fier des performances des soldats allemands durant la Seconde Guerre mondiale.

L'entrée d'un tel parti dans la chambre des députés est un vrai choc pour de nombreux Allemands, l'identité d'après-guerre reposant justement sur la lutte contre les extrêmes, la quête du compromis et la repentance pour les crimes du III^e Reich.

Le Congrès juif mondial a qualifié l'AfD de «mouvement réactionnaire honteux qui rappelle le pire du passé».

«Jamaïque»

Les problèmes pour Merkel ne s'arrêtent pas là: sa victoire étriquée limite fortement sa capacité à forger une coalition majoritaire au Parlement. Et les sociaux-démocrates, ses partenaires jusqu'ici, ont annoncé qu'ils rejoindraient les bancs de l'opposition après un score historiquement bas.

Il ne lui reste sur le papier qu'une solution: une alliance inédite au niveau national réunissant son parti conservateur, les Libéraux du FDP, qui reviennent au Bundestag avec 10,7%, et les Verts, qui ont atteint 8,9%. Cette coalition, dite «Jamaïque» - référence aux couleurs noir-jaune-vert des trois partis - n'existe actuellement qu'au niveau régional, dans le petit Etat nordique du Schleswig-Holstein. Et seulement depuis le printemps. Problème, ces deux derniers partis s'opposent sur bien des dossiers-clés comme l'immigration, l'avenir du diesel et la sortie du charbon. Ils ont aussi chacun des désaccords de fond avec les conservateurs. Le chef des libéraux, Christian Lindner, a lui déjà fixé une condition pour entrer au gouvernement: le rejet des idées de réforme de la zone euro portées par le président français Emmanuel Macron. Un budget commun est ainsi «une ligne rouge», car Berlin ne doit pas se retrouver à payer les dérapages financiers des autres. Les négociations pourraient donc prendre des mois. Depuis les premières élections d'après-guerre en 1949, le parti vainqueur a toujours réussi à former une majorité. Et la chancelière a exclu un gouvernement minoritaire s'appuyant sur des majorités changeantes.

Ce n'est qu'après l'officialisation d'une nouvelle coalition que Mme Merkel pourra formellement être désignée chancelière une quatrième fois. Autrement, de nouvelles élections pourraient être convoquées.

AFP

Une dirigeante de l'AfD se désolidarise du mouvement

■ Une des dirigeantes de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), Frauke Petry, a annoncé hier son refus de siéger pour le parti de droite nationaliste à la chambre des députés en raison de déclarations agressives du mouvement lors des élections.

«J'ai décidé après mûre réflexion de ne pas siéger au sein du groupe parlementaire» du parti au Bundestag, a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse à Berlin aux côtés des autres dirigeants du mouvement anti-immigration, avant de quitter la salle.

Celle qui co-préside le parti entend ainsi protester contre la radicalisation du mouvement ces dernières semaines, qui a multiplié ses attaques sur les migrants et les musulmans, et dont certains membres ont prôché la fin de la repentance pour les crimes nazis.

A sa création en 2013, l'AfD avait clairement l'ambition, et cela est resté le cas jusqu'en 2015, «d'exercer rapidement des responsabilités gouvernementales», a déclaré Mme Petry, ajoutant que cela était toujours son objectif.

Mais l'AfD dans sa forme actuelle, si elle «peut réussir dans l'opposition, ne peut pas

faire aux électeurs d'offre crédible pour une prise du gouvernement», a-t-elle jugé.

Frauke Petry «a tourné le dos au parti», a réagi le co-président du parti Jörg Meuthen lors de la même conférence de presse, jugeant la décision est «regrettable».

«C'est sa décision, pas la nôtre», a commenté pour sa part le co-chef de liste du parti Alexander Gauland.

Ce dernier était en conflit ouvert avec Frauke Petry, qui lui reproche d'avoir proclamé de manière belliqueuse que l'AfD allait ouvrir «la chasse» à Angela Merkel après son succès électoral.

«Il s'agit d'une rhétorique qui n'est pas constructive pour les électeurs modérés», a dit Mme Petry.

Son départ surprise au lendemain même du scrutin illustre les rivalités internes permanentes au sein de ce mouvement créé en 2013 et qui est partagé entre un courant national-libéral, en perte de vitesse, et un autre identitaire et extrémiste, qui paraît avoir pris le dessus à l'occasion de la campagne électorale.

AFP

Les médias allemands sous le choc des élections législatives

■ «Cauchemar», «consternation», «tournant historique»: les médias allemands rivalisaient de superlatifs hier pour décrire le choc des élections législatives de dimanche marquées par une percée de la droite nationaliste.

«Claque pour Merkel, débâcle pour Schulz, succès choc pour l'AfD: le résultat de ce «vote de la colère» va profondément changer l'Allemagne», estime le journal populaire *Bild*.

Les conservateurs de la chancelière Angela Merkel ont certes remporté le scrutin, mais ils ressortent affaiblis après un score décevant. Les sociaux-démocrates de Martin

Schulz arrivent deuxième, mais avec le résultat le plus bas de leur histoire, tandis que le parti anti-euro et anti-migrants Alternative pour l'Allemagne (AfD) fait une entrée fracassante à la chambre des députés.

«Une victoire cauchemardesque», pour Angela Merkel, résume le journal le plus lu d'Allemagne.

«La progression spectaculaire des populistes de droite constitue un tournant historique pour la vie politique allemande», faite de culture du consensus et de débats policés, et qui entre dans une ère beaucoup plus rude et conflictuelle, relève de son côté le quotidien

conservateur Frankfurter Allgemeine Zeitung (FAZ). «La consternation règne dans les rangs conservateurs et la principale responsable est toute désignée», estime de son côté le quotidien de centre-gauche *Süddeutsche Zeitung*. «Angela Merkel peut rester chancelière, elle a atteint son «objectif stratégique». Mais elle paie un prix élevé: la coalition gouvernementale a été gravement sanctionnée. L'AfD entre au Bundestag avec un score supérieur à 10%. Et il sera extrêmement compliqué de former une alliance gouvernementale solide pour les quatre ans à venir», pointe l'édition en ligne du *Spiegel*.

Les sociodémocrates ayant catégoriquement exclu de gouverner de nouveau avec l'Union chrétienne-démocrate (CDU), Angela Merkel n'a d'autre option que de négocier une coalition avec les Verts et les libéraux du FDP, qui font leur retour au Bundestag après en avoir été éjecté en 2013.

Mais l'avenir d'une telle configuration s'annonce incertain. «La coalition qui menace entre le CDU, le FDP et les Verts ne sera qu'une alliance éphémère qui n'est pas faite pour durer», sur l'ensemble des quatre années à venir, prédit le FAZ.

AFP



Washington étend son décret migratoire à trois nouveaux pays

La Corée du Nord, le Venezuela et le Tchad ont été intégrés dimanche à la liste des pays visés par le décret migratoire américain pour des manquements à la sécurité sur leurs voyageurs et un manque de coopération avec Washington.

Le Soudan, l'un des six pays musulmans visés par le précédent décret, a été retiré de la liste. Le nouveau texte interdit ou limite l'entrée aux Etats-Unis des ressortissants étrangers de huit pays au total, avec l'Iran, la Libye, la Syrie, la Somalie et le Yémen.

Les mesures sont différentes selon les pays. Tous les citoyens de Corée du Nord et du Tchad sont interdits d'accès au territoire américain, alors que l'interdiction se limite aux membres d'une longue liste d'instances gouvernementales vénézuéliennes et à leur famille.

«Rendre l'Amérique sûre est ma priorité numéro un. Nous n'accepterons pas dans notre pays ceux que nous ne pouvons pas bien contrôler», a affirmé le président américain Donald Trump dans un message sur Twitter.

«Nous ne pouvons pas nous permettre de continuer des politiques qui ont échoué dans le passé et qui représentent un danger inacceptable pour notre pays», a déclaré le président dans un communiqué. «Ma plus importante obligation est d'assurer la sécurité du peuple américain, et avec ce nouveau décret migratoire, je réalise cette obligation sacrée».

Selon le décret présidentiel, «un petit nombre de pays - sur les quelque 200 évalués - restent insatisfaisants à cette heure sur les questions de gestion des identités» et du partage des informations. «Dans certains cas, ces pays ont aussi une présence terroriste significative sur leur territoire», a-t-il expliqué.

«Si vous ne pouvez pas contrôler efficacement les personnes qui rentrent chez vous, alors vous ne devriez pas permettre à ces personnes

venant de certains pays de voyager», a dit le général HR McMaster, conseiller du président à la sécurité nationale.

Le président américain avait soutenu début 2017 avoir besoin d'une période de 90 jours d'interdiction d'arrivée des ressortissants de six pays musulmans (Syrie, Libye, Iran, Soudan, Somalie et Yémen), ainsi que de 120 jours d'interdiction des réfugiés du monde entier, afin de mettre en place de nouveaux filtres d'admission.

Après cinq mois de contentieux devant les tribunaux, une version amendée du décret est entrée en vigueur le 29 juin. Sa durée d'application s'achevait ce dimanche.

«Ces restrictions sont vitales pour la sécurité nationale» mais pourront, comme dans le cas du Soudan, être levées, a expliqué un haut responsable du gouvernement. Les pays visés pourront être retirés de la liste s'ils atteignent le niveau américain de contrôle de leurs ressortissants, a-t-il précisé.

L'Irak, dont le niveau de vérification est pourtant très faible, n'a pas été inclus car c'est un allié proche qui accueille un nombre important de militaires et de civils, a-t-il souligné.

Pas contre les musulmans

Selon des responsables gouvernementaux, l'ajout de la Corée du Nord et du Venezuela montre que les restrictions ont été décidées sur des questions de sécurité et que le décret ne visait pas expressément les musulmans, comme l'ont affirmé ses détracteurs.

«La religion n'a pas été un facteur», a assuré à la presse un responsable. Il a pris l'exemple de Caracas et Pyongyang: «Ces gouvernements ne se conforment simplement pas à nos demandes de base en matière de

sécurité».

Mais ces arguments n'ont pas convaincu Becca Heller, directrice de l'International Refugee Assistance project. «Le Tchad est un pays majoritairement musulman, les voyages en provenance de Corée du Nord sont de fait déjà gelés, et les restrictions sur le Venezuela ne visent que des responsables du gouvernement. On ne peut pas être plus transparent que ça», a-t-elle critiqué.

Le Tchad a été ajouté même s'il est, selon le décret, «un partenaire important et de valeur pour le contre-terrorisme».

Le décret note la présence sur le sol tchadien de différents groupes jihadistes comme le groupe Etat islamique, Boko Haram ou al-Qaïda au Maghreb islamique. Et N'Djamena «ne partage pas de manière adéquate les informations concernant la sécurité du public et le terrorisme».

La Corée du Nord, engagée cette semaine dans une guerre verbale avec Donald Trump, «ne coopère pas avec le gouvernement des Etats-Unis». Pyongyang n'a pas de relations diplomatiques avec Washington.

Le Venezuela, où sévissent crise politique, économique et violences, est visé en raison aussi de son manque de coopération dans les procédures de vérification des voyageurs.

Mais les restrictions ne s'appliquent qu'à des responsables gouvernementaux et à leurs proches, notamment les fonctionnaires des ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères, de forces de police et des services de renseignement.

Le décret est prolongé à partir de dimanche pour les cinq pays qui figuraient sur la liste précédente. Il entrera en vigueur pour les trois nouveaux pays le 18 octobre.

L'Ecosse, fervent soutien du référendum d'autodétermination catalan

■ La volonté des séparatistes catalans d'organiser un référendum d'autodétermination bénéficie d'un fort soutien en Ecosse, trois ans après une tentative ratée d'indépendance dans ce territoire britannique, et des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent contre son interdiction par Madrid, jugée antidémocratique.

«Nous soutenons les Catalans», a dit Rory Steel, un responsable de l'organisation de jeunesse du Parti national écossais (SNP), qui s'apprête à s'envoler pour la capitale catalane Barcelone avec une vingtaine d'autres jeunes indépendantistes.

«Nous nous y rendons essentiellement pour en apprendre un peu plus sur eux, échanger nos expériences et notre expertise, mais aussi pour les soutenir», a-t-il expliqué à l'AFP.

Une autre délégation, composée d'hommes politiques et d'écrivains notamment, prévoit de mener sur place une mission d'observation alors que Madrid a lancé cette semaine une vaste opération policière et judiciaire en Catalogne. De quoi compliquer l'organisation d'un scrutin que les autorités régionales ont décidé de maintenir au 1^{er} octobre malgré l'opposition du gouvernement central qui l'a déclaré anticonstitutionnel.

La Première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, avait déjà appelé jeudi au respect du droit à l'autodétermination en Catalogne, tout en espérant un retour au dialogue entre Madrid et Barcelone.

Si Mme Sturgeon a reconnu qu'il était «tout à fait légitime pour l'Espagne de s'opposer à l'indépendance de la Catalogne», elle a estimé néanmoins «préoccupant qu'un Etat, quel qu'il soit, puisse dénier le droit d'un peuple à exprimer démocratiquement sa volonté».

«Le droit à l'autodétermination des peuples est un principe international important et j'espère vraiment qu'il sera respecté en Catalogne et partout ailleurs», a déclaré cette semaine la cheffe du parti indépendantiste SNP devant le Parlement régional écossais.

Pas que les nationalistes

Le soutien écossais n'émane pas que des nationalistes. Une quinzaine de députés écossais, opposés ou non à l'indépendance de leur territoire, membres du SNP mais aussi du Parti travailliste, du Parti libéral-démocrate ou du Parti vert, ont signé une lettre ouverte au Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, dénonçant les actions de son gouvernement.

«Le gouvernement espagnol affirme agir pour défendre la démocratie mais les menaces d'action en justice contre des centaines de représentants démocratiquement élus et les actes de répression contre un gouvernement élu, des organisations médiatiques et des citoyens ne sont en aucun cas des actes démocratiques», ont-ils mis en garde.

«Le pire que nous puissions faire maintenant, c'est laisser le régime de Madrid écraser la démocratie en Catalogne», a récemment estimé l'ancien député SNP George Kerevan, fondateur d'un groupe parlementaire multipartite sur la Catalogne. «Si vous croyez dans une démocratie écossaise, si vous croyez au droit de l'Ecosse de voter, alors vous devez défendre le droit de la Catalogne de voter. Nous sommes Catalans et les Catalans sont écossais».

Un précédent pour l'Ecosse ?

Le Parti national écossais SNP avait obtenu de Londres l'organisation d'un référendum sur l'indépendance de l'Ecosse en septembre 2014, qu'il avait perdu, 55% des électeurs choisissant le maintien dans le Royaume-Uni.

Pro-indépendantistes comme opposants avaient alors salué la campagne comme étant un modèle d'engagement démocratique. Seules quelques arrestations avaient eu lieu, principalement pour des troubles mineurs comme des jets d'oeufs.

A la veille du lancement du Brexit, en mars dernier, les députés écossais avaient autorisé par un vote leur Première ministre à demander au gouvernement central l'organisation d'un nouveau scrutin. Mais le projet a été mis en veilleuse après la mauvaise performance des nationalistes écossais aux élections législatives anticipées de juin.

Les actions menées en Espagne pour tenter d'empêcher le scrutin, comme la saisie de millions de bulletins de vote, a choqué en Ecosse, où certains craignent que cela pourrait inspirer Londres si le gouvernement espagnol arrivait à ses fins.

«Il n'est pas impossible que l'Etat britannique fasse la même chose dans les années qui viennent s'il apparaît que l'Ecosse avance vers l'indépendance», a estimé Jonathon Shafi, fondateur de la Radical Independence Campaign, la campagne pour l'indépendance écossaise, interrogé par l'AFP.

«Si nous autorisons l'Etat espagnol à créer un précédent alors ce précédent ne vaudra pas que pour l'Espagne, mais aussi pour le Royaume-Uni et au-delà», a-t-il poursuivi. «C'est une question pour l'Europe dans son ensemble, et une question pour la démocratie partout».

AFP

Emirats

Le premier réacteur nucléaire démarrera en 2018

Le premier réacteur de la centrale nucléaire civile Barakah aux Emirats arabes unis, destinée à la production d'électricité, sera opérationnel en 2018, a confirmé lundi le ministre de l'Énergie.

Le premier des quatre réacteurs sera «définitivement» mis en service l'année prochaine, a déclaré à la presse Souhail al-Mazrouei, confirmant des informations de l'agence de régulation du nucléaire civil aux Emirats. «Le premier réacteur est achevé à 96%», a-t-il dit. Il devait initialement être mis en service en 2017. Le ministre a expliqué le retard par des contrôles de sécurité supplémentaires effectués par les régulateurs, précisant que les trois autres réacteurs sont respectivement achevés à hauteur de 86%, 76% et 54%.

Cette «énergie propre» représentera 27%



du bouquet énergétique du pays en 2021, a encore indiqué le ministre.

«Environ 25% viendra du nucléaire» et 2% du solaire, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse à Abou Dhabi, indiquant que l'objectif était d'atteindre «50% d'ici 2050» en matière d'énergies propres.

La centrale Barakah, à l'ouest d'Abou Dhabi —un projet de 20 milliards de dollars—, est construite par un consortium dirigé par Korea Electric Power Corp (KEPCO).

Lorsqu'elle sera pleinement opérationnelle, elle générera 5.600 mégawatts d'électricité. Le gouvernement d'Abou Dhabi s'est lancé dans un programme nucléaire civil —le premier à être réalisé dans un pays arabe du Golfe— en dépit des richesses pétrolières des Emirats.

M. Mazrouei a par ailleurs annoncé qu'Abou Dhabi accueillerait prochainement une Conférence ministérielle internationale sur l'énergie nucléaire au XXIe siècle. La

conférence de trois jours, du 30 octobre au 1er novembre, sera organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Première de ce type au Moyen-Orient, elle abordera les questions liées à l'énergie nucléaire, notamment les défis, la sûreté et la fiabilité, ainsi que les innovations et les progrès technologiques.

Des représentants de quelque 150 pays doivent y participer.

AFP

Facebook

Obama avait mis en garde Zuckerberg sur l'influence russe

Le patron du groupe Facebook, Mark Zuckerberg, avait été prévenu par Barack Obama sur l'influence russe dans l'élection présidentielle, révèle dimanche le Washington Post, faisant état d'un appel personnel de l'ex président américain.

«Neuf jours après que Mark Zuckerberg avait jugé «folle» l'idée que des fausses nouvelles diffusées sur son réseau social aient pu jouer un rôle clé dans les élections américaines, le président Barack Obama a pris à part le jeune milliardaire de la high-tech pour tirer, ce qu'il souhaitait être, un signal d'alarme», écrit le quotidien américain.

«Dans une pièce privée en marge d'une réunion de dirigeants du monde à Lima, au Pérou, deux mois avant l'investiture de Donald Trump, Barack Obama a personnellement appelé le patron de Facebook à prendre au sérieux la menace des fausses nouvelles et la désinformation politique», détaille le journal.

«Si Facebook et le gouvernement ne s'attaquent pas à la menace, aurait alors prévenu Obama, cela ne pourrait qu'empirer lors de la course à la présidence suivante», selon la même source.

Si M. Zuckerberg a reconnu que les fausses nouvelles posaient problème, il aurait répondu au président que ces messages n'étaient pas courants sur Facebook tout en soulignant qu'il n'était pas facile d'y remédier, ajoute le Washington Post, citant une source mise en courant de l'échange entre les deux hommes.

Cette conversation est révélée alors que le groupe a indiqué il y a quelques semaines que des centaines de faux comptes, probablement activés depuis la Russie, avaient été utilisés pour acheter des espaces publicitaires afin de nourrir les tensions politiques aux Etats-Unis avant et après l'élection présidentielle.

Et jeudi, Facebook avait finalement accepté de fournir au Congrès américain le contenu des messages qui auraient été financés par la Russie pour influencer l'élection présidentielle de 2016.

Selon le Washington Post, des hackers liés aux services secrets de l'armée russe (GRU) auraient commencé à créer de faux comptes Facebook en juin 2016.

F. K.

Etats-Unis

Le gendre de Donald Trump a utilisé une messagerie privée pour ses échanges professionnels

L'ironie avec un grand « i ». Après des mois de campagne électorale américaine passés à attaquer son adversaire Hillary Clinton sur son utilisation d'un serveur d'emails privé pour ses correspondances professionnelles, Donald Trump se trouve confronté à une situation similaire dans son entourage (très) proche.

Jared Kushner, conseiller et gendre du président, aurait lui-même utilisé un compte privé pour échanger des courriels avec des membres de l'équipe présidentielle, rapporte le site Politico ce dimanche.

Citant quatre responsables de la Maison Blanche, le site affirme que Jared Kushner, notamment impliqué dans les efforts de Washington pour relancer le processus de paix au Proche-Orient, aurait utilisé un serveur personnel pour ses échanges électroniques avec des

conseillers du palais présidentiel, concernant « la couverture médiatique [du président], l'organisation d'événements et d'autres sujets ».

Rien ne suggère que ces courriels contenaient des informations sensibles ou confidentielles, précise Politico, mais c'est une infraction à la loi fédérale américaine qui impose depuis 2009 à tout responsable gouvernemental d'archiver sa correspondance, tous les documents de l'administration devant être archivés pour rester à la disposition du Congrès.

C'est l'une des raisons — avec les éventuels problèmes de sécurité — pour lesquelles Hillary Clinton a fait l'objet d'une enquête, que Donald Trump a régulièrement utilisée comme argument électoral, appelant à « Enfermer Hillary ».

Un avocat de Jared Kushner a confir-

mé les faits, précisant que « de janvier à août, moins de 100 emails avaient été reçus ou envoyés par le gendre du président à ses collègues de la Maison Blanche depuis son compte personnel ». « Il s'agissait en général, assure l'avocat, d'articles de journaux ou d'analyses politiques » et ces échanges avaient lieu « le plus souvent lorsque quelqu'un lançait la conversation en envoyant des courriels à son adresse privée au lieu de son adresse de la Maison Blanche ».

Jared Kushner est également impliqué dans « l'affaire russe », pour laquelle le Congrès enquête sur une éventuelle collusion avec la Russie pendant la campagne présidentielle de 2016. Le gendre du président a été interrogé, à huis clos, par plusieurs commissions parlementaires en juillet.

20 minutes

Japon

La gouverneure de Tokyo lance un parti pour défier Shinzo Abe

La gouverneure de Tokyo, Yuriko Koike, a annoncé lundi son intention de conduire au plan national un nouveau parti politique lors des élections législatives anticipées dont le Premier ministre, Shinzo Abe, serait sur le point d'annoncer la date. Yuriko Koike, qui a baptisé son nouveau mouvement le Parti de l'espoir, défie la position dominante de Shinzo Abe depuis qu'elle a remporté le gouvernement de la capitale le 31 juillet 2016 et depuis que, en juillet dernier, ses candidats ont mis en déroute le PLD du Premier ministre aux élections à l'assemblée métropolitaine de Tokyo. Yuriko Koike est la première femme à être devenue gouverneure de la capitale. «Je tiens à ce que les Japonais pensent que les lendemains sont porteurs d'espoir», a-t-elle dit lundi lors d'une conférence de presse télévisée. «Notre idéal est d'avancer sans être soumis à des intérêts particuliers», a-t-elle ajouté. Yuriko Koike, ancienne ministre de l'Environnement et de la Défense, et ancien membre du PLD, a fait son annonce quelques heures avant la conférence de presse au cours de laquelle Shinzo Abe devrait annoncer des législatives anticipées. Selon un sondage publié durant le week-end par le quotidien économique Nikkei, 44% des électeurs disent avoir l'intention de voter pour le PLD de Shinzo Abe et seulement 8% pour le Parti démocrate progressiste (PDP, centre gauche), principale formation de l'opposition.

Reuters

Festival du film arabe de Fameck (France)

L'Algérie invitée d'honneur

Le cinéma algérien sera à l'honneur au 28^e Festival du film arabe, prévu du 4 au 16 octobre à Fameck (nord-est de la France), indiquent les organisateurs sur le site Internet du festival.



Une dizaine de films de cinéastes algériens sont programmés en compétition dans les différentes sections de ce festival compétitif aux côtés de films de Tunisie, Maroc et du Liban, entre autres. Le long métrage de fiction «En attendant les hirondelles» de Karim Moussaoui, présenté récemment à Alger en avant-première, concourt au «Grand prix», une des six catégories compétitives de ce festival, aux côtés de «L'Etoile d'Alger» (2016) de Rachid Benhadj (2016), «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi, «Timgad» (2016) de Fabrice Benchaouche et «Le patio» de Sid-Ali Mazif.

Dans la catégorie «court métrage», des œuvres de jeunes cinéastes algériens à l'instar de «Le chant des vagues» de Karim Benhadj, «Entre les chambres» de Merouane Boudiab» et «La reine des four-

mis» de Leila Artese seront présentées en compétition aux côtés de films de Tunisie, du Liban, du Maroc et de France.

Le long métrage de fiction «Monsieur Lazhar» du canadien Philippe Falardeau, sera présenté en présence de Mohamed Fellag, personnage principal du film qui raconte l'histoire d'un immigré algérien, demandeur d'asile au Canada.

Parallèlement aux projections, des rencontres autour de la production et la réalisation seront également animées par des professionnels du cinéma algérien lors de cette édition dédiée à la nouvelle génération de cinéastes.

L'art pictural sera, d'autre part, présent à travers une exposition de photographies intitulée «A la découverte de l'Algérie». Le cinéaste Mohamed-Lakhdar Hamina devra animer une rencontre avec le public

autour de son parcours et ses œuvres notamment «Crépuscule des ombres» et «Chroniques des années de braise», Palme d'or du Festival de Cannes (1975, France).

L'humoriste Fellag se produira le 10 octobre en spectacle pour présenter son dernier one man show «Bled Runner», une rétrospective de textes puisés dans la matière de tous ses précédents spectacles. Sorti en 2015, «Bled Runner» mis en scène par Marianne Epin, le spectacle a recueilli les faveurs du public en France où il a été en tournée après sa sortie.

Fondé en 1990, le Festival du film arabe de Fameck un rendez-vous annuel dédié au cinéma des pays arabes et de la Méditerranée qui attire chaque année des milliers de spectateurs.

K. M.

Festival de Carthage

L'Algérie à l'honneur

Le ministère de la Culture, Azzedine Mihoubi, a annoncé dimanche que le cinéma algérien sera à l'honneur au prochain Festival de Carthage (Tunisie), prévu le 4 novembre prochain, indique un communiqué du ministère.

Le Ministre de la Culture a reçu dimanche à Alger le directeur du Festival de Carthage Nadjib Ayad, qui lui a exprimé «la volonté de la direction du festival de choisir l'Algérie comme invitée d'honneur du festival».

Le cinéma algérien sera à l'honneur à travers un programme spécial, notamment par la projection de différents films algériens, outre des spectacles artistiques et des expositions sur le cinéma

algérien.

M. Mihoubi qui a salué cette invitation, a assuré que son département œuvrera à travers ses institutions culturelles à la réussite de ce rendez-vous qui «est à même de consolider la coopération culturelle entre les deux pays dans divers domaines». La participation de l'Algérie au festival de Carthage en tant qu'invitée d'honneur a fait l'objet d'une communication téléphonique entre le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et son homologue tunisien, Mohamed Zine El Abidine», ajoute le communiqué.

Bilal L.

Mostaganem capitale du théâtre Coup d'envoi de la semaine culturelle de Batna et Tissemsilt

■ La semaine culturelle théâtrale des wilayas de Batna et Tissemsilt s'est ouverte samedi soir au théâtre régional «Si Djillali Benabdelhalim» de Mostaganem, dans le cadre de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre».

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 25 septembre, a été marquée par une exposition sur l'histoire du théâtre dans les deux wilayas hôtes, illustrée de photos et d'affiches mettant en exergue des productions théâtrales, des activités culturelles, des modèles de scénographie, de décors et des accessoires et costumes.

Un espace est réservé dans cette exposition à des diplômés de participation à différents festivals et manifestations et à des photos de comédiens, metteurs en scène et dramaturges de Batna et de Tissemsilt.

Une pièce théâtrale intitulée «Zaouadi makhbari», produite par le théâtre régional de Batna, sera présentée ce soir, de même que l'œuvre «Kheimat cheikh eddhaw» de l'association «Loulou'a» de Tissemsilt, au théâtre «Mustapha Kateb» de Stidia.

Deux interventions seront présentées à cette occasion par le théâtre régional de Batna abordant «les réalisations du théâtre: passé et présent» par l'artiste Foued Leboukh et «expérience sur l'authenticité en théâtre amazigh» par le professeur Djamel Noui. Pour rappel, le programme de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre», organisée cette année sous le slogan «Célébrons la ville, célébrons le théâtre», comporte plusieurs activités avec la participation de wilayas du pays et des représentations pour adultes et enfants, des conférences, des colloques nationaux et internationaux, des journées d'étude, des expositions et des ateliers de formation traitant du 4^{ème} art.

L. M.

Box-office nord-américain «Kingsman: le cercle d'or» détrône «Ça»

■ Le film «Kingsman: le cercle d'or» a détrôné «Ça» en tête du box-office nord-américain pour son premier week-end à l'affiche, selon les chiffres provisoires fournis dimanche par Exhibitor Relations.

Le long-métrage de Matthew Vaughn à la distribution riche en célébrités (Colin Firth, Mark Strong, Julianne Moore, Halle Berry...) a généré 39 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche aux Etats-Unis et au Canada.

Il devance le film d'horreur adapté du célèbre livre de Stephen King et qui met en scène une bande d'adolescents aux prises avec le clown Pennywise. «Ça» a rapporté 30 millions sur le week-end et 266,3 millions depuis sa sortie il y a trois semaines. Le podium est complété par «Lego Ninjago: le film» et ses 21,2 millions de dollars amassés.

Quatrième, le film d'action «American Assassin» recule de deux places pour sa deuxième semaine à l'affiche avec 6,2 millions encaissés pour 26,1 millions au total, devant la comédie romantique «Home Again» qui a récolté 3,3 millions (22,3 en trois semaines).

Voici la suite du top 10:

6 - «Mother!» (3,2 millions, 13,4 en deux semaines)

7 - «Friend Request» (2,4 millions, nouveauté)

8 - «Hitman & Bodyguard» (1,8 million, 73,5 en six semaines)

9 - «Stronger» (1,7 million, nouveauté)

10 - «Wind River» (1,2 million, 31,6 en huit semaines).

R. C.

PAROLES DE FEMMES

" L'amitié est impossible entre femme et homme : s'il est plus qu'un ami, elle devient moins qu'une amie. "

Comtesse de Blessington



FEMMES

ILS ONT DIT :

L'amitié finit parfois en amour, mais rarement l'amour en amitié. "

Charles Caleb Colton

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Nolwenn

La jeune maman explique comment la musique l'a sauvée après le départ de son père

Depuis qu'elle est maman, Nolwenn Leroy sait mieux que quiconque l'importance d'avoir une famille. Au micro d'Europe 1, la chanteuse est revenue sur le départ de son père lorsqu'elle n'avait que 11 ans. Un acte que l'épouse d'Arnaud Clément ne lui a jamais pardonné et qui a forgé son amour pour la musique.



Nolwenn Leroy jongle entre sa carrière et sa nouvelle vie de maman. Accompagnée et soutenue par son conjoint, l'ancien tennisman Arnaud Clément, la jeune femme a mis un certain temps avant de s'engager sérieusement dans la construction d'une vie familiale. À l'âge de 11 ans, la chanteuse a vu son père quitter le foyer familial, la laissant avec sa mère et sa sœur, livrées à elles-mêmes. Lors de la promotion de son album *Gemme*, elle s'est confiée sur la rancœur qu'elle conserve vis-à-vis de son paternel. «Je n'aurais pas cette force et ce caractère qui est le mien aujourd'hui (sans son départ). De résister, de ne pas me laisser abattre, de rebondir, si je n'avais pas eu ce chemin de vie aussi», a commencé l'interprète de *Cassé*. Un sentiment qui l'a poussée vers la chanson. «S'il n'était pas parti, est-ce que j'aurais eu ce destin-là ? Je ne sais pas. Est-ce que j'aurais fait autant de musique, est-ce que je me serais raccrochée à la musique comme je me suis raccrochée à la musique ?», s'est-elle questionnée. Nolwenn Leroy confie que cette période a façonné sa personnalité et ses chansons. «C'était aussi un exutoire, une façon d'apaiser mes peines. Je me suis complètement lancée là-dedans. C'est à ce moment-là que j'ai vraiment pris conscience de ma voix», détaille la chanteuse. Aujourd'hui, elle consacre un maximum de temps à son fils, Marin, qui a fêté ses deux mois. Elle l'emmène partout, même sur les lieux de promotion de son dernier album, l'alliant entre deux dédicaces.

BIEN-ÊTRE

Six symptômes du stress - comment les traiter



Les angoisses n'affectent pas que votre humeur ou votre sommeil. Votre corps peut également être un marqueur d'une dose de stress trop importante, et vous permettre de rectifier le tir avant d'en subir les conséquences. Voici quelques-uns des symptômes à surveiller de près.

VOUS PERDEZ DES CHEVEUX

Une belle chevelure est un atout, mais pas une fonction vitale. Votre corps le sait et, lorsqu'il est soumis à une pression trop forte, il concentre vos énergies là où elles sont les plus importantes, au détriment des autres. Vos cheveux font partie de cette catégorie, ce qui explique qu'anxiété rime souvent avec des chutes abondantes.

Comment y remédier : Un régime alimentaire riche en vitamine B, en zinc et en fer,

essentiels à la croissance capillaire, constitue un premier axe de traitement, idéalement associé à une pratique de maîtrise du stress (yoga, relaxation). Dans le même temps, utilisez un shampoing raffermissant riche en acides aminés, qui contribuera à revitaliser votre cuir chevelu.

VOS CHEVEUX BLANCHISSENT

Vous l'avez remarqué : ceux qui occupent les fonctions les plus stressantes voient leurs cheveux blanchir plus vite que les autres. La raison, encore mal connue, serait à chercher dans une migration des mélanocytes - les cellules en charge de la pigmentation de nos cheveux - du cuir chevelu vers d'autres parties de notre corps, pour les renforcer.

Comment y remédier : Il n'y a pas de formule miracle anti-cheveux blancs. Mais une

perte de pigmentation liée au stress peut être ralentie par une meilleure hygiène de vie et un régime alimentaire adapté. Certaines couleurs appliquées en salon voient également leur efficacité renforcée par une composition plus grasse, à même de pénétrer plus avant vers les racines de nos cheveux. Demandez conseil à votre coiffeur.

VOS ONGLES DEVIENNENT CASSANTS

Vos ongles en disent long sur votre santé. Toutefois, contrairement à certaines idées reçues, la fatigue et le stress n'entraînent pas nécessairement un affaiblissement des ongles. En revanche, nous sommes plus enclins à les ronger et à gratter les petites cuticules, ce qui les rend plus vulnérables aux infections et aux gonflements. A long terme, cela peut déformer vos ongles et les rendre durablement cassants.

Comment y remédier : Si vous avez entamé vos cuticules jusqu'à les rendre rouges, une pommade antibiotique sera nécessaire pour limiter l'infection. Avant d'en arriver là, prenez soin d'appliquer régulièrement sur vos ongles une huile nourrissante à base d'amande douce. Pour les accros aux ongles rongés, le plus simple est sans doute de vous offrir une manucure complète. Vous serez sans doute plus réticente à l'idée de détruire ces ongles parfaits.

VOS ONGLES NE POUSSENT PLUS

Comme pour la perte de cheveux, le ralentissement de la croissance de vos ongles en période de stress est à rapprocher du rassemblement de vos énergies vers vos organes vitaux, au détriment des parties moins «essentielles» de votre corps. En cas d'épisode prolongé, de petites lignes blanches peuvent également apparaître, qui marquent aussi une carence en fer ou en magnésium.

Comment y remédier : Le ralentissement

de la croissance de vos ongles n'est pas une pathologie à proprement parler. Toutefois, pour éviter de voir le phénomène s'éterniser, veillez à diversifier votre régime alimentaire, en l'enrichissant si nécessaire par des compléments en fer et en magnésium.

L'ACNÉ FAIT SON RETOUR

Vous pensiez avoir tourné la page de l'adolescence, et pourtant, ces boutons qui se multiplient ressemblent fort à de l'acné. Souvenez-vous : ces accès étaient d'ailleurs renforcés en période d'examen. C'est le même phénomène qui est ici à l'œuvre : de hauts niveaux d'adrénaline et de cortisol entraînent une plus forte production de glucose par votre corps, l'un des facteurs déclenchants de l'acné.

Comment y remédier : L'acné liée au stress est traitée comme l'acné juvénile : un traitement dermatologique s'avèrera sans doute nécessaire - et efficace, mais il conviendra de le compléter par un régime alimentaire riche en vitamines et surtout par un sommeil plus régulier et important.

VOTRE PEAU SE CREUSE ET S'ASSÈCHE

Ces pics de glucose dans votre sang augmentent également le taux de sucre dans le collagène, la protéine qui donne sa structure à la peau. Celui-ci a alors tendance à se durcir, ce qui peut donner à votre visage, notamment, une apparence plus grasse et, dans un second temps, plus sèche. De fines rides peuvent alors faire leur apparition, tout comme des plaques rouges ponctuelles.

Comment y remédier : Un ajustement de votre régime alimentaire peut contrer le processus, et un diététicien sera ici précieux. Commencez néanmoins par limiter les apports en glucides et faites-vous prescrire des anti-oxydants. Votre collagène ne s'en portera que mieux.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Coupe de la Confédération (1/4 finale, retour)

Le MCA victime de l'arbitrage

Ligue des champions d'Afrique (quarts de finale retour)
L'ES Sahel bat Ahly Tripoli et va en demi

■ La formation tunisienne de l'Etoile Sportive du Sahel s'est qualifiée pour les demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique de football, après avoir battu son homologue libyenne Al Ahly Tripoli 2-0, dimanche soir au stade de Radès en quart de finale retour. Les buts de la formation sahélienne ont été l'oeuvre de Amrou Marai à la 15' et 46'. Au match aller les deux équipes avaient fait match nul blanc (0-0). Les Etoilés affronteront en demi-finale Al Ahly d'Egypte qui a éliminé samedi soir à Radès, l'Espérance sportive de Tunis (2-1). Au match aller disputé à Alexandrie, les deux équipes s'étaient neutralisées (2-2). L'Etoile disputera la demi-finale aller à Sousse le 29 septembre et le retour se déroulera le 20 octobre en Egypte. L'autre demi-finale opposera l'USM Alger au Widad Casablanca.

Ligue de football professionnel (LFP)
Réunion du conseil d'administration le 28 septembre

■ Le Conseil d'Administration de la Ligue de Football Professionnel (LFP), tiendra ce jeudi 28 septembre 2017, a annoncé la LFP dimanche sur son site officiel. Sa sera une réunion ordinaire des membres du conseil d'administration de la LFP, qui va se dérouler au siège de la Ligue à Alger. L'instance chargée de la gestion de la compétition des championnats professionnels de la ligue 1 et 2 Mobilis, n'a pas divulgué des détails, concernant les dossiers qui vont être traités par les membres du conseil d'administration lors de la réunion du jeudi prochain.



Le MC Alger a été victime de l'arbitrage lors du match retour des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine disputé avant-hier soir à Tunis face au Club Africain et perdu (2/0), ce qui lui a valu l'élimination étant donné qu'il s'était contenté d'un maigre succès à l'aller sur le score de (1/0). Les gars du Doyen étaient pourtant animés de bonnes intentions et ont fait tout ce qu'il fallait pour revenir avec le ticket de qualification au dernier carré mais l'homme en noir en a décidé autrement en accordant un penalty imaginaire aux locaux et en se contentant de siffler seulement les fautes contre le Mouloudia alors que ces derniers n'ont pas eu droit à plus d'indulgence de sa part en fermant les yeux sur certaines agressions qui se faisaient à l'encontre des joueurs du Mouloudia. Le Club Africain avait ouvert la marque à la 21' par l'intermédiaire de Moutaz Zemzemi sur penalty, et qui était très discutable, mais cela n'a pas empêché le referee à le valider. Malgré cela, les poulains de

Casoni n'ont pas baissé les bras et ont essayé de revenir dans le match, mais leurs tentatives n'apporteront rien et les ratages se multipliaient pour des attaquants qui n'ont pas pu trouver la faille dans la défense du CA. Les Tunisiens ont, ensuite, inscrit le deuxième but à huit minutes de la fin de la rencontre par l'entremise de Saber Khelifa et cette fois-ci le portier, Fawzi Chaouchi, en assume l'entière responsabilité, sachant que ce dernier n'était pas bien placé. Les Mouloudéens sont donc éliminés, alors que les coéquipiers de Chenihi continueront l'aventure en demi-finale où ils affronteront Supersport (Afrique du Sud). Dorénavant, le Mouloudia d'Alger devra se concentrer sur le championnat où il devra jeter toutes ses forces pour tenter de réussir un meilleur parcours et pour lequel il ne peut pas tenter de remporter le titre. Ils auront aussi l'occasion de jouer une autre compétition internationale la saison prochaine, à savoir, la Ligue des Champions d'Afrique.

Imad M.

FC Naples
Ghoulam passeur et buteur décisif face à SPAL

■ L'international algérien Faouzi Ghoulam a été pour beaucoup dans la victoire de son équipe, Naples (2-3), lors de son déplacement chez SPAL, pour le compte de la 6^e journée du Championnat d'Italie de football. Le latéral gauche algérien, a marqué le but libérateur (2-2), à la 83^e, lors parti de son camp, Ghoulam effectue un rush de près de 30 mètres, pour arriver à l'entrée de la surface et envoyer une frappe dans le côté opposé du gardien adverse, inscrivant le but de la victoire. Déjà avant cela, l'international algérien a été derrière la seconde réalisation de Naples, lorsqu'il a transmis un superbe centre enroulé vers la tête de son coéquipier, José Callejon qui marque (71^e). Grâce à ce succès à l'extérieur, Naples garde la tête de la Serie A, aux côtés de la Juventus, solide vainqueur de Torino (4-0), avec 18 points à cinq longueurs de l'Inter Milan qui reçoit, dimanche Genoa.

Turquie
Joli premier but de Feghouli à Bursa

■ Le milieu de terrain offensif algérien Sofiane Feghouli a inscrit son premier but avec son nouveau club à Bursa et Galatasaray s'impose pour prendre seul la tête de la SüperLig. Feghouli, qui n'a toujours pas été titularisé par Igor Tudor depuis son arrivée, est entré en jeu à la 63^e minute, alors que le Bursaspor de Paul Le Guen menait 1-0. Moins de 10 minutes plus tard, sur un ballon dégagé du poing par Harun Tekin, il contrôle à l'entrée de la surface, avant d'envoyer un ballon enroulé vers la lucarne afin d'égaliser (73'). Encore sept minutes et sur un autre ballon contré, Cigerci inscrit le second but de Galatasaray, qui s'impose 1-2. Avec cette victoire et la défaite du Besiktas dans le derby face au Fenerbahçe, le club de Feghouli est désormais seul en tête avec 16 points.

Sélection algérienne de football

La confiance a été renouvelée à Alcaraz

■ La Fédération algérienne de football (FAF) a renouvelé sa confiance au staff technique de la sélection algérienne sous la conduite de Lucas Alcaraz au moins jusqu'à la fin de la campagne des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 prévue en novembre prochain, a indiqué l'instance fédérale dimanche soir. La décision a été prise par le Bureau Fédéral de la FAF, réuni ce dimanche au centre technique national à Sidi Moussa, sous la présidence de Kheireddine Zetchi, a précisé la FAF

sur son compte twitter. A la tête de la sélection algérienne depuis avril 2017, le technicien espagnol a enregistré deux victoires contre la Guinée (2-1) en amical et le Togo (1-0) en qualification de la CAN-2019 et deux défaites de rang face à la Zambie (3-1, 0-1) en qualification du Mondial 2018 en plus d'une élimination du championnat d'Afrique des Nations CHAN 2018 face à la Libye (1-2, 1-1), une compétition réservée aux joueurs locaux. La prochaine sortie officielle des Verts est prévue le 7 octobre pro-

chain contre le Cameroun à Yaoundé pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018. Une rencontre sans enjeu puisque les deux équipes sont hors course pour la qualification au mondial russe. La dernière rencontre des éliminatoires du mondial 2018 aura lieu en novembre prochain à Constantine contre le Nigeria, l'actuel leader du groupe B avec 10 points devant la Zambie 7 points.

R.S.

Tennis / Circuit ITF juniors - Tournoi Les Trières "Open" de Nabeul

Trois Algériens engagés

■ Le tennisman algérien Mohamed Forkane Lebdi intégrera directement le tableau final du tournoi international junior "Les Trières Open de Nabeul", qui se déroulera du 26 septembre au premier octobre 2017 en Tunisie, alors que ses compatriotes Samir Hamza Reguig et Mohamed Ali Abibsi devront passer par les qualifications, suivant le programme de compétition dévoilé

dimanche par les organisateurs. Au premier tour des qualifications, Reguig et Abibsi seront opposés à des adversaires Tunisiens, respectivement Fayçal Kaddour et Mohamed Malek Dammak, au moment où Lebdi devra attendre la fin de cette phase de qualification, pour connaître son adversaire. Trois autres tennismen algériens s'étaient portés candidats, pour participer à cette

compétition de grade 5, en l'occurrence Karim Bendjamaâ, Mohamed Racim Rahim et Yannis Benmansour, qui finalement ont préféré se retirer, pour pouvoir s'engager dans d'autres tournois. Les Trières "Open" de Nabeul, ouvert également aux filles, se déroulera sur les courts en terre battue du Delfino Beach Mrekza, dans la ville de Nabeul.

Selon l'historienne française
Sylvie Thénault

«Il est temps de dépolitiser la mémoire de la guerre d'Algérie»

L'historienne française, Sylvie Thénault, a affirmé qu'il faut dépolitiser la mémoire de la guerre d'Algérie en reconnaissant les souffrances des victimes, estimant que c'est la «meilleure façon» de procéder.

«Il est temps de dépolitiser la mémoire de la guerre d'Algérie en reconnaissant sincèrement les souffrances des victimes et de sortir des bas usages de l'histoire», a-t-elle dit dans un entretien au quotidien *La Croix*, publié hier, avertissant que «tant que nous restons dans une mémoire partielle de la guerre, nous sommes pris dans un jeu de concurrence, non pas des mémoires, mais des courants qui politisent ces mémoires».

Sylvie Thénault, directrice de recherche au CNRS et spécialiste de la guerre de Libération nationale, a estimé que la réconciliation des mémoires est «souhaitable». Evoquant les courants qui politisent en France ces mémoires, elle cite «ceux qui défendent l'idée de reconnaître et réparer les souffrances des colonisés sont du côté de la gauche, de l'extrême gauche et de l'anticolonialisme», précisant que de l'autre côté, la cause des harkis «fut pendant longtemps utilisée par les nostalgiques de l'Algérie française».

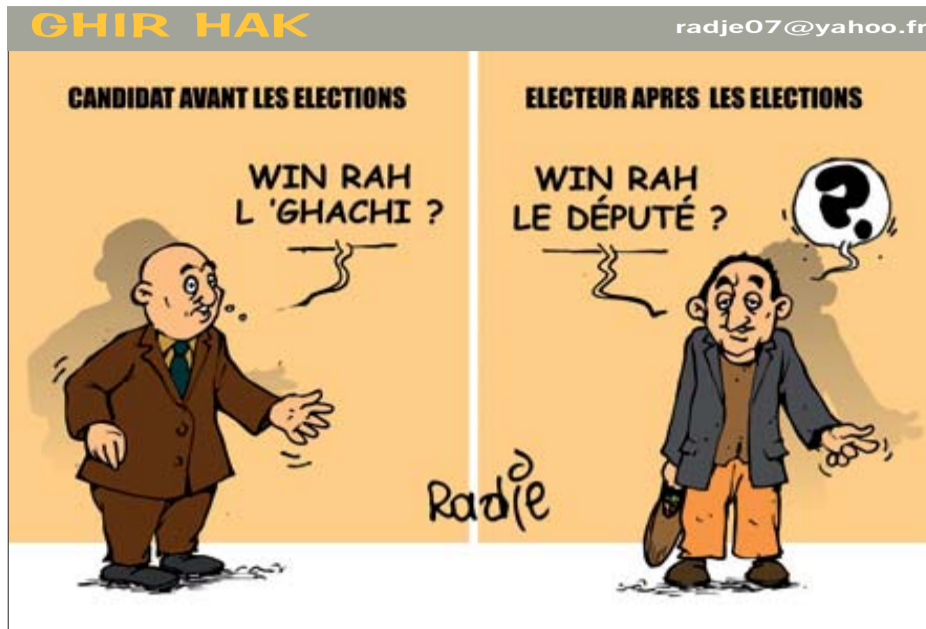
«Mais la mémoire des pieds-noirs reste, elle, très politisée, notamment là où les enjeux électoraux sont importants pour le Front national comme dans le sud de la France», a-t-elle ajouté, estimant que l'avènement d'Emmanuel Macron à la présidence peut représenter une opportunité.

«Elle (l'élection d'Emmanuel Macron) peut représenter une opportunité, pas seulement par son positionnement politique «de droite et de gauche», a-t-elle relevé, considérant «qu'il a aussi appris de la polémique déclenchée par ses propos qualifiant la colonisation de crime de l'humanité».

Pour l'auteur de *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne* (Ed. Flammarion, 2012), le président Macron appartient à une génération qui n'a pas connu la guerre, d'autant, a-t-elle soutenu, «il est entré en politique à un moment où l'antiracisme avait une forte valeur».

Macron «est d'une génération où l'indépendance de l'Algérie ne se discute plus. De ce fait, il peut poser des gestes, y compris envers les Français d'Algérie, sans risque politique. Et il a la possibilité de reconnaître la responsabilité de la France, sur le modèle de Jacques Chirac en 1995 à propos de la collaboration», a-t-elle expliqué, considérant que les souffrances pendant la guerre «n'ont pas eu la même échelle». «La torture et les exécutions sommaires ont concerné des centaines de milliers d'Algériens. Quant aux camps de regroupements, ce sont deux millions d'Algériens qui y ont été placés. La nature des souffrances est aussi à prendre en compte. Ce n'est pas comparable d'avoir été victime de la torture ou d'avoir vu un proche exécuté et de s'être sauvé dans l'urgence pour échapper au massacre puis d'avoir vécu dans un camp des dizaines d'années dans des conditions certes misérables», a-t-elle tenu à souligner. L'historienne, qui également l'auteur de *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale* (Ed. Odile Jacob, 2012), préconise, à cet effet, une «approche globale» de la France vis-à-vis de la guerre de Libération qui devra être accompagnée d'un «travail diplomatique» afin, dit-elle, que «les gestes et discours ici ne puissent pas être mal interprétés».

B. L.



ANSEJ, CNAN et ANJEM

Protestation des jeunes promoteurs à Tizi Ouzou



Des promoteurs économiques ayant bénéficié de crédits dans le cadre des dispositifs Ansej, Cnac et Anjem ont organisé, hier à Tizi Ouzou, un mouvement de protestation à l'appel du Collectif d'appui à la micro-entreprise (Came).

Les participants à l'action parmi les détenteurs des micro-entreprises en difficulté dans la wilaya de Tizi Ouzou ont réitéré, à cette occasion, des revendications liées, notamment à l'octroi d'une période de référé dans le payement des dettes ainsi que la prolongation des délais de remboursement des crédits bancaires à 23 ans.

Le secrétaire général du

Came, Yacine Guellal, a expliqué à l'APS, que beaucoup d'entreprises créées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes traversent une situation «dramatique à cause de l'environnement économique général et des difficultés de remboursement des dettes qui ont contraint plusieurs entités à fermer leurs portes».

Tout en manifestant les «réticences» du Collectif par rapport aux dernières mesures décidées par le gouvernement concernant le rééchelonnement des dettes et l'effacement des intérêts sur les crédits bancaires, il a plaidé pour l'application d'une «amnistie générale en faveur des jeunes promoteurs».

«Nous demandons une amnistie générale en faveur des micro-entreprises en difficulté et non un effacement des dettes. Nous souhaitons que l'Etat accorde à cette catégorie d'investisseurs la possibilité de travailler pendant une certaine période sans rembourser le matériel octroyé par les organismes de l'emploi pour qu'elles puissent redémarrer sur de bonnes bases», a-t-il affirmé.

Le collectif d'appui à la micro-entreprise revendique également des facilitations dans l'accès au marché public, des allègements fiscaux et parafiscaux et une accessibilité au foncier industriel en vue d'implanter leurs projets.

Reda A.

Durant le premier semestre de l'année

Recul de l'indicateur de criminalité

L'indicateur de criminalité a baissé durant le premier semestre 2017 de plus de 4% dans la wilaya de Tipasa par rapport à la même période de l'année dernière, selon les services de la Sûreté de wilaya.

Durant le premier semestre 2017, les services de Sûreté de wilaya ont enregistré 2 429 affaires contre 2 548 durant la même période de l'année dernière, soit une baisse de 4,67%, a déclaré à la presse le contrôleur de police, Salim Djaï Djaï, chef de Sûreté de wilaya dans le cadre de la présentation du bilan des activités de la police judiciaire enregistrés durant la saison estivale 2017 dans la wilaya de Tipasa, indiquant que ses services ont pris des mesures de sécurité et des dispositions préventives durant cette saison qui ont permis d'«assurer de bonnes conditions de sécurité aux

estivants». Il a rappelé les moyens matériels et humains mobilisés pour «assurer une couverture sécuritaire efficace à même de protéger les personnes, préserver les biens publics et privés et garantir la sécurité». Des brigades nocturnes pédestres et mobiles en tenues officielles et civiles ont été créées pour effectuer des patrouilles à travers les artères des villes et assurer la sécurité des personnes, des routes et des lieux publics.

Durant la saison estivale, les services de la police judiciaire ont traité 842 affaires liées aux crimes de droit commun qui ont permis l'arrestation de 913 personnes dont 175 ont été incarcérées dans les différents centres de prévention et le reste ont bénéficié de mesures de comparution immédiate à l'instar de la comparution immédiate et la libération.

Bilal L.

ACTU...

Alger

Démantèlement d'un réseau de trafic de véhicules d'occasion

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau international de trafic de véhicules d'occasion composé de six individus et saisi deux véhicules, pour faux et usage de faux, faux en écritures publiques, mise en circulation d'un véhicule avec une fausse plaque d'immatriculation, refus d'obtempérer et mise en circulation de faux billets sur le marché, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté d'Alger.

Lors de patrouilles mobiles relevant de la section de police de Birtouta, deux suspects ont été repérés à l'intérieur d'un véhicule touristique. Suite à une fouille corporelle, l'un des suspects (repris de justice), avait en sa possession un montant de 12,5 millions de centimes en coupures de 1 000 DA, dont certains étaient faux. La perquisition du domicile du principal mis en cause a permis la saisie d'une somme en dinars dont les billets semblaient faux, outre un véhicule touristique étranger non enregistré en Algérie. Selon la même source, le mis en cause ramenait, avec la complicité de ses acolytes, des véhicules en Algérie sans procéder à leur dédouanement, pour une période de six mois pour les revendre ensuite, tout en se chargeant de falsifier les documents des véhicules et de les enregistrer au niveau des services administratifs.

R. L.

Projet de 1 300 logements LSP à Saoula

Retard dans les travaux, les bénéficiaires protestent

De nombreux bénéficiaires de logements sociaux participatifs (LSP) ont observé, hier, une action de protestation devant le siège du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (Fnpos), à Alger. Le retard dans l'achèvement des travaux des VRD et la réception définitive du chantier a poussé ces citoyens à manifester leur colère. Cela d'autant que le projet en question, composé de 1 300 logements et implanté dans la commune de Saoula, a été achevé en 2014. Mais en raison de l'absence des VRD, la remise des clefs est constamment reportée. «Les dernières promesses formulées c'était le mois de Ramadhan, puis le mois de septembre, mais on ne voit rien venir. Les travaux avancent à pas de tortue, alors que la plupart des bénéficiaires sont locataires. Certains risquent de se retrouver à la rue du jour au lendemain», raconte un protestataire. Bien que reçus par des responsables du Fnpos, les bénéficiaires de ce projet de logements ne croient pas trop aux engagements exprimés et demandent la concrétisation des travaux restants dans les plus brefs délais. Ces citoyens n'écartent pas le recours à d'autres actions de protestations si les travaux perdurent encore.

R. L.

Relizane

Saisie d'une quantité de munitions

Les services de la Gendarmerie nationale ont opéré, dimanche dans la wilaya de Relizane, la saisie d'une quantité de munitions, a-t-on appris hier à Oran auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur renseignements, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale d'Ammi Moussa ont interpellé un individu âgé de 43 ans et saisi, dans son domicile situé dans ladite commune, un fusil de chasse, 12 kg de pulvérin, 41 cartouches, 43 douilles de calibre (16), 239 capsules et une paire de jumelles avec ses accessoires, détenus illégalement, a-t-on indiqué. Avisé par les gendarmes, le procureur de la République près du tribunal d'Ammi Moussa a prescrit l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, a-t-on ajouté de même source.

R. K.